éditionsOCDE

STRUCTURE DES FINANCES PUBLIQUES ET CROISSANCE INCLUSIVE

ÉTUDES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Décembre 2018 No. 25

© Victoria Kalinina/shutterstock.com

OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES POUR UNE VIE MEILLEURE

Economic Policy Paper n° 25

Structure des finances publiques et croissance inclusive

Boris Cournède
Jean-Marc Fournier
Peter Hoeller

Autorisé à la publication par Laurence Boone

Chef économiste et représentante de l'Organisation au G20 Finances

OECD

La série *OECD Economic Policy Paper Series* (Documents d'orientation du Département des affaires économiques de l'OCDE) est publiée sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont avancés ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation ou des gouvernements de ses pays Membres.

Série : *OECD Economic Policy Papers*
ISNN:2226583X

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Le 3 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Lituanie à devenir Membre de l'Organisation. Au moment de la rédaction du présent document, la Lituanie n'avait pas encore déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'OCDE. En conséquence, la Lituanie ne figure pas dans la liste des Membres de l'OCDE et n'est pas prise en compte dans les agrégats statistiques établis pour la zone OCDE.

Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir Membre de l'Organisation. Au moment de la rédaction du présent document, la Colombie n'avait pas encore déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'OCDE. En conséquence, la Colombie ne figure pas dans la liste des Membres de l'OCDE et n'est pas prise en compte dans les agrégats statistiques établis pour la zone OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© OCDE 2018

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à *rights@oecd.org*. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), *info@copyright.com*, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie *(CFC), contact@cfcopies.com.*

Une version précédente du présent document a été examinée par le Comité de politique économique de l'OCDE. Les auteurs souhaiteraient remercier les participants pour leurs commentaires. Ils souhaiteraient exprimer leur gratitude à Åsa Johansson, qui a piloté le projet pendant sa phase initiale. Ils expriment également leur reconnaissance à Laurence Boone, Bert Brys, Robert Hagemann, Christine Lewis, Luiz de Mello, Dorothée Rouzet et Alain de Serres pour leurs précieux commentaires, ainsi qu'à Celia Rutkoski pour sa remarquable assistance éditoriale.

Les auteurs souhaiteraient dédier leur travail à la mémoire de Mme Debra Bloch, décédée en août 2018. Le travail statistique formidable qu'elle a fourni a servi de fondement aux données utilisées pour la présente étude.

Pour de plus amples précisions, voir les publications suivantes :

Akgun, O., D. Bartolini et B. Cournède (2017), « The Capacity of Governments to Raise Taxes », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1407, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/6bee2df9-en.

Akgun, O., B. Cournède et J. Fournier (2017), « Effects of the Tax Mix on Inequality and Growth », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1447, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/c57eaa14-en.

Bloch, D., J.M. Fournier, D. Gonçalves et A. Pina (2016), « Trends in Public Finance: Insights from a New Detailed Dataset », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1345, https://doi.org/10.1787/4d3d8b25-en.

Fournier, J. (2016), « The Positive Effect of Public Investment on Potential Growth », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1347, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/15e400d4-en.

Fournier, J. et Å. Johansson (2016), « The Effect of the Size and the Mix of Public Spending on Growth and Inequality », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n 1344, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/f99f6b36-en.

Johansson, Å. (2016), « Public Finance, Economic Growth and Inequality: A Survey of the Evidence », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1346, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/094bdaa5-en.

Table des matières

Structure des finances publiques et croissance inclusive 6

Principales conclusions 6
1. Introduction 7
2. Tendances observées dans les finances publiques 8
3. Estimations des effets des réformes des finances publiques 12
   3.1. Domaines où des réformes sont possibles pour un meilleur niveau et une distribution plus équitable des revenus 15
   3.2. Domaines où des réformes sont possibles pour un meilleur niveau de production moyen sans effets contraires majeurs sur les inégalités de revenu disponible 18
   3.3. Domaines de réforme pouvant avoir une incidence sur la distribution des revenus, toutefois sans effet significatif sur la production 22
   3.4. Domaines de réforme impliquant des arbitrages entre production et inégalités 23
4. Possibilités de renforcer la croissance inclusive en réformant les finances publiques 30
   4.1. Situation actuelle 32
   4.2. Deux exemples illustrant la façon dont le cadre peut être utilisé pour quantifier les redéploiements des finances publiques 34

Annexe A. Informations complémentaires sur le cadre d'analyse 39

Annexe B. Couverture des données 42

Références 44

Tableaux

Tableau 1. Synthèse des effets estimés des réformes des finances publiques sur les inégalités et la production 31
Tableau B.1. Pays et périodes couverts pour les principales variables de dépenses utilisées dans l'analyse empirique 42
Tableau B.2. Pays et périodes couverts pour les principales variables fiscales utilisées dans l'analyse empirique 43

Graphiques

Graphique 1. Les secteurs publics ont augmenté en taille tout en modifiant la structure de leurs dépenses et recettes 9
Graphique 2. De grandes différences de structure de dépenses distinguent les administrations publiques de l'OCDE 10
Graphique 3. La structure des recettes fiscales varie également dans des proportions considérables entre les pays de l'OCDE 11
Graphique 4. Deux pays illustrent les changements observés au cours des deux dernières décennies 12
Graphique 5. Alléger la charge fiscale qui pèse sur les revenus d'activité modestes améliore les revenus de tous les ménages 16
Graphique 6. Augmenter la part des droits de succession dans les recettes publiques améliore le revenu moyen et l'égalité de sa distribution 17
Graphique 7. De nombreux redéploiements des finances publiques peuvent stimuler la production sans effets contraires sur les inégalités de revenu 19
Graphique 8. Diminuer la taille des administrations publiques mais accroît apporte de la croissance au prix de plus grandes inégalités les revenus de tous les ménages 24
Graphique 9. Diminuer la taille des administrations publiques dans les pays où leur efficacité est jugée faible a pour effet d'accroître les revenus de tous les ménages 25
Graphique 10. La diminution des subventions publiques améliore la production moyenne mais ne stimule de manière significative que revenus supérieurs à la moyenne 26
Graphique 11. La diminution de l'impôt sur l'actif net bénéficie surtout aux ménages riches mais augmente le revenu de presque tous les ménages 27
Graphique 12. La diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité supérieurs à la moyenne améliore le revenu de tous 28
Graphique 13. De nombreux pays n'ont guère de marge pour relever leurs taux normaux de TVA..... 30
Graphique 14. Les effets estimés des finances publiques sur le niveau de la production par habitant varient considérablement suivant les pays de l'OCDE 32
Graphique 15. Les effets des finances publiques sur le revenu disponible varient selon les catégories de revenu 33
Graphique 16. Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne tout en diminuant les subventions peut améliorer les revenus pour l'ensemble de la distribution 36
Graphique 17. Des ressources relativement limitées peuvent financer d'amples réductions du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne dans les pays proches du seuil de maximisation des recettes 37
Graphique 18. Alléger la taxation du travail et alourdir celle de la pollution peut avoir des effets économiques et redistributifs positifs en sus de ses retombées bénéfiques pour l'environnement 38

Encadrés

Encadré 1. Cadre d'analyse 13

Structure des finances publiques et croissance inclusive

Principales conclusions

- Les réformes de la fiscalité et des dépenses publiques peuvent favoriser la croissance inclusive de diverses manières. Des réformes « gagnant-gagnant » sont possibles, qui tout à la fois stimulent la production et renforcent l'égalité de revenu. D'autres réformes de la structure des finances publiques peuvent avoir des effets bénéfiques dans une seule et même dimension, tandis que certaines impliquent de faire des arbitrages entre augmentation du revenu moyen et impact sur la distribution.
- Dans les analyses empiriques menées, qui s'appuient sur l'expérience acquise par les pays de l'OCDE au cours des trois dernières décennies, on évalue comment les changements dans la structure des recettes et des dépenses publiques jouent sur l'évolution sur longue période de la production par habitant et de la distribution du revenu disponible des ménages. Les conclusions auxquelles ont abouti des travaux antérieurs de l'OCDE, à savoir que toute évolution continue de la production par habitant entraîne, sur longue période, une évolution de même ampleur du revenu disponible des ménages, permettent de combiner les estimations de la production et des inégalités pour simuler la manière dont les réformes des finances publiques peuvent jouer sur le niveau de revenu disponible de différents déciles de revenu.
- Les principales conclusions de l'OCDE ainsi que d'autres chercheurs sont les suivantes :
  - Les transferts de charge fiscale, dans le sens d'une diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité modestes et d'une augmentation des droits de succession, ont généralement pour effet d'améliorer la production par habitant et de réduire la dispersion du revenu disponible.
  - Un certain nombre de réformes visant des redéploiements de dépenses et des transferts de charge fiscale tout en maintenant les dépenses et les recettes publiques à niveau constant (grâce à des ajustements proportionnels dans d'autres postes) peuvent stimuler la production par habitant sans affecter notablement la distribution du revenu disponible, et bénéficient par conséquent à tous les ménages. Ces réformes sont les suivantes :
    - augmentation de l'investissement public,
    - augmentation des impôts périodiques sur la propriété immobilière,
    - diminution du taux effectif de l'impôt sur le revenu des sociétés.
  - L'augmentation des prestations familiales bénéficie généralement aux ménages pauvres, mais n'a pas d'effets majeurs sur la production moyenne.
  - Si un certain nombre de réformes des finances publiques peuvent améliorer la production moyenne au prix d'une plus large dispersion du revenu, les effets sur la production sont habituellement prédominants de sorte que les revenus augmentent en valeur absolue de manière quasi généralisée. Ces réformes sont les suivantes :
    - réduction des dépenses publiques, sauf lorsque les administrations publiques sont très efficaces, auquel cas il n'y a aucune raison évidente de les revoir à la baisse,

  - diminution des subventions publiques,
  - diminution de la fiscalité du patrimoine,
  - diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité supérieurs à la moyenne.
- Les transferts de charge fiscale, depuis les impôts qui engendrent de fortes distorsions vers d'autres qui en engendrent moins comme les taxes sur la valeur ajoutée, sont une option qui a ses limites. Nombreux sont les pays européens qui semblent en être au point où tout relèvement de leurs barèmes a pour effet, en générant d'importantes distorsions dans l'économie et de fortes contre-incitations au respect des obligations fiscales, de diminuer le niveau des recettes. Les solutions à privilégier dans ce cas seraient plutôt d'élargir la base d'imposition et d'améliorer la collecte de l'impôt.

1. Introduction

Les dépenses publiques représentent près des deux cinquièmes de ce que produisent les économies de l'OCDE. Les vastes montants de ressources que les administrations collectent auprès des particuliers et des entreprises et qu'elles reversent (sous forme de transferts), dépensent ou investissent, influent sur la capacité productive d'une économie et la distribution des revenus. Le projet de l'OCDE sur la qualité des finances publiques analyse comment leur structure influe sur la production par habitant et la distribution des revenus. L'enquête menée s'intéresse aux effets sur longue période de changements permanents dans les finances publiques et fait abstraction de toute considération sur la manière dont la politique budgétaire peut contribuer à gérer le cycle d'activité.

Le présent rapport recense les principales conclusions du projet de l'OCDE sur la qualité des finances publiques. Divers documents d'accompagnement livrent des informations complémentaires, à commencer par une revue des publications sur les effets sur longue période des finances publiques sur la croissance et les inégalités (Johansson, 2016[1]). Une série de données internationalement comparables sur la structure des finances publiques a été spécialement constituée et décrite (Bloch et al., 2016[2]). Des analyses empiriques ont montré comment l'ampleur et la structure des dépenses publiques influent sur la croissance et les inégalités (Fournier et Johansson, 2016[3]), en s'attachant plus particulièrement au rôle de l'investissement (Fournier, 2016[4]). En outre, des études économétriques ont porté sur les facteurs déterminant la capacité des gouvernements à augmenter les impôts (Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[5]) et sur la manière dont la fiscalité influe sur longue période sur le niveau et la distribution des revenus (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]). Enfin, des travaux récents de l'OCDE ont également porté sur la manière de concevoir une fiscalité en faveur de la croissance inclusive (Brys et al., 2016[7]) et sur la capacité redistributive des systèmes de prélèvements et de prestations (Causa et Hermansen, 2017[8] ; Causa et Akgun, 2018[9]).

La section qui suit brosse, à grands traits, un tableau des tendances observées dans les finances publiques dans les pays de l'OCDE. La section 3 présente ensuite les principaux résultats des réformes, analyse la manière dont les effets estimés correspondent plus largement aux publications économiques et met en exergue les points où ces effets sont le plus solidement mis en évidence et pertinents pour l'économie. Enfin, la section 4 reprend ces résultats pour montrer les conséquences globales de la structure des dépenses et de la fiscalité des pays pour la production moyenne et la distribution des revenus, avant de présenter des simulations chiffrées sur des scénarios possibles de réforme des finances publiques.

2. Tendances observées dans les finances publiques

La taille des administrations publiques des pays de l'OCDE a augmenté depuis le début des années 2000 (Graphique 1, Partie A). Les indicateurs corrigés des variations cycliques montrent que leurs dépenses ont en effet augmenté essentiellement avant la crise, et principalement dans les domaines de la santé et des retraites. Le vieillissement démographique a entraîné une progression des dépenses de retraite des régimes publics, même si les réformes déjà menées ont permis de freiner cette accélération. L'augmentation des dépenses de santé est un effet du vieillissement mais résulte également d'autres facteurs dont la hausse des dépenses de soins par rapport à d'autres biens et services (de la Maisonneuve et Oliveira Martins, 2014[10]).

En revanche, la période d'après-crise s'est caractérisée en moyenne dans les pays de l'OCDE par un niveau de dépenses publiques globalement stable, en pourcentage du PIB, après correction des variations cycliques. Cette stabilité globale masque, en fait, une accélération de la hausse des dépenses de retraite avec le départ des baby-boomers à la retraite, compensée en partie par des coupes, en pourcentage du PIB, dans d'autres secteurs et notamment, dans l'investissement public (Graphique 1, Partie A).

Les recettes publiques ont enregistré une progression modeste au début et au milieu des années 2000, après correction des variations cycliques (Graphique 1, Partie B). Leur rythme de progression s'est accéléré depuis la crise car un certain nombre d'États se sont vus contraints de contenir leur dette publique. Cet accroissement des recettes publiques s'est accompagné d'un changement dans leur composition, les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés ayant diminué en pourcentage du PIB, alors que celles issues de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations de sécurité sociale et des taxes sur la consommation augmentaient.

S'ils présentent des structures de dépenses publiques très différentes (Graphiques 2 et 3), les pays de l'OCDE n'en ont pas moins été largement soumis aux mêmes difficultés et souvent, à des changements comparables. Ainsi, en dépit d'une structure de dépenses et de recettes très différente, les États-Unis et les Pays-Bas ont connu l'un et l'autre une forte progression de leurs dépenses publiques de santé et une baisse modérée de leurs recettes issues de l'impôt sur le revenu des sociétés (Graphique 4). Cependant, quelques différences notables ont pu être observées s'agissant, notamment, de l'investissement public, dont la part a considérablement diminué aux États-Unis mais est restée globalement stable aux Pays-Bas.

Graphique 1. Les secteurs publics ont augmenté en taille tout en modifiant la structure de leurs dépenses et recettes

Partie A. Dépenses primaires corrigées des variations cycliques

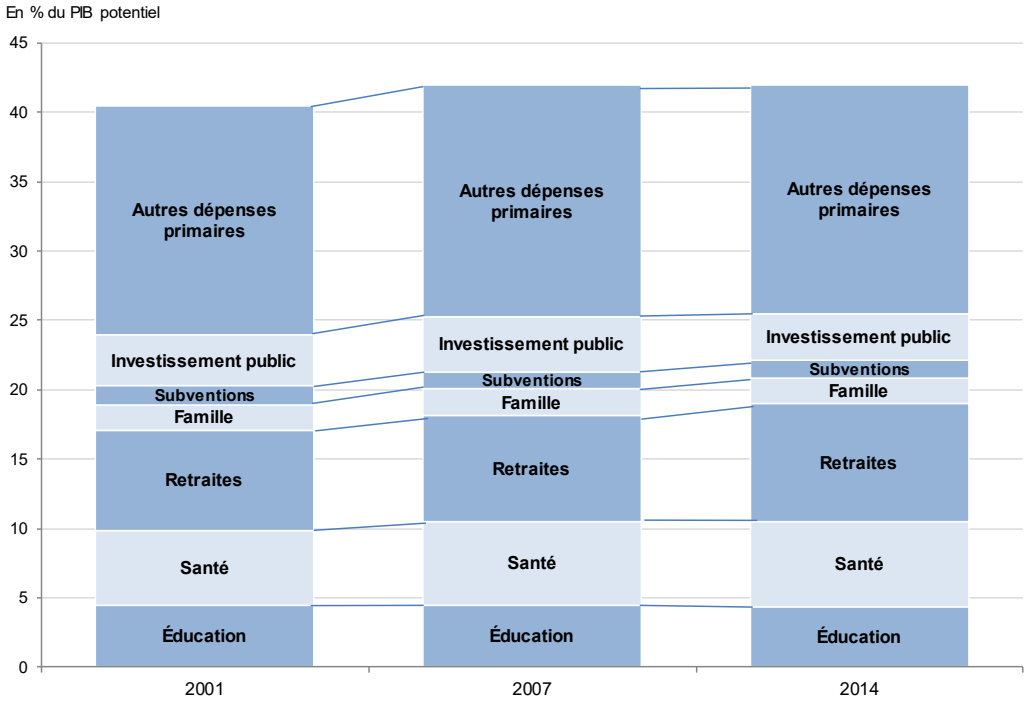

Partie B. Recettes primaires corrigées des variations cycliques

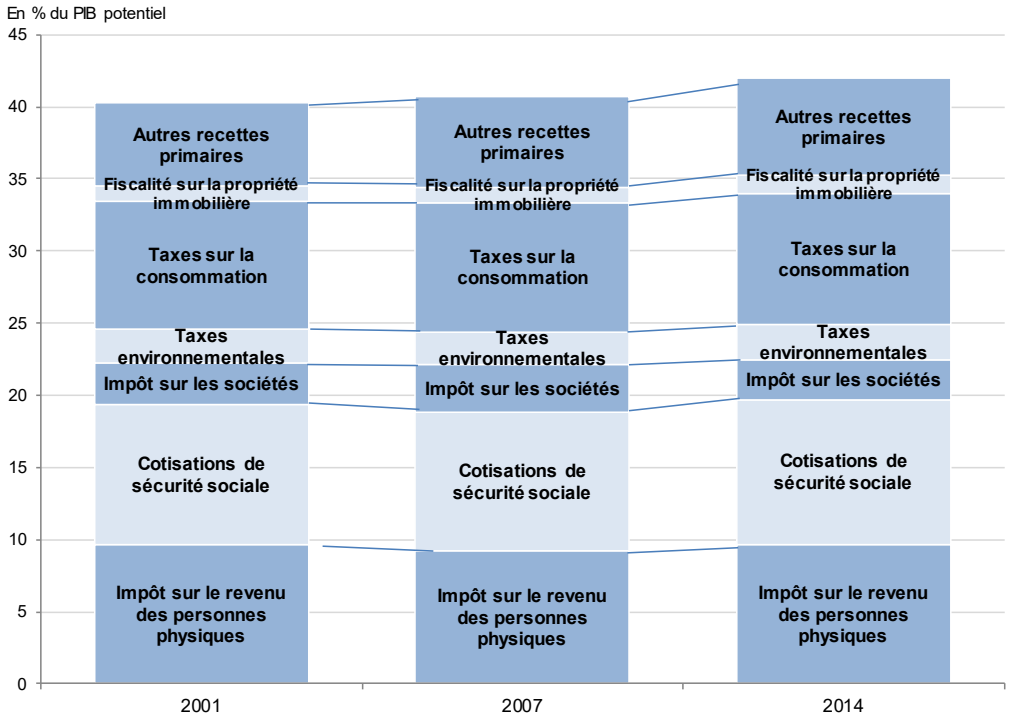

Note : Moyenne simple des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Les chiffres correspondent aux postes de dépenses et de recettes corrigées des variations cycliques.

Source : OCDE, Base de données sur les finances publiques (Bloch et al., 2016[2]) ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 102 (base de données) (OCDE, 2017[11]).

StatLink https://dx.doi.org/10.1787/888933887899

Graphique 2. De grandes différences de structure de dépenses distinguent les administrations publiques de l'OCDE

Moyennes 2012-14, en pourcentage du PIB

Partie A. Dépenses d'éducation

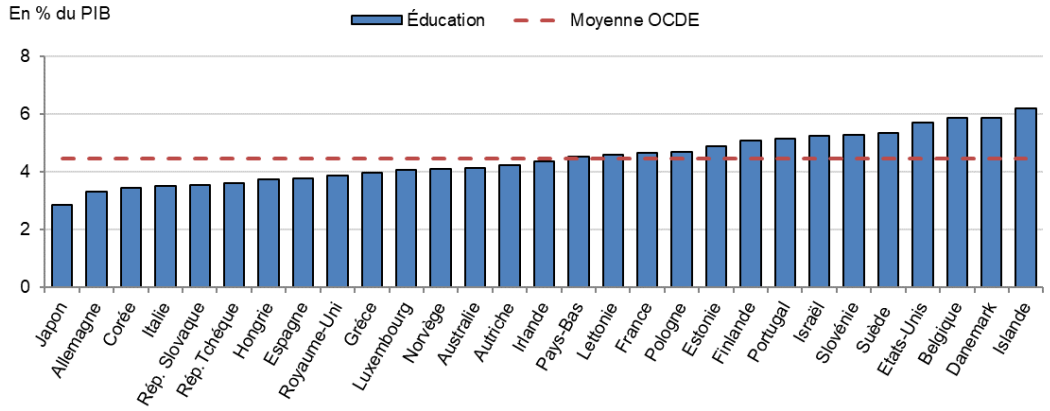

Partie B. Dépenses de santé

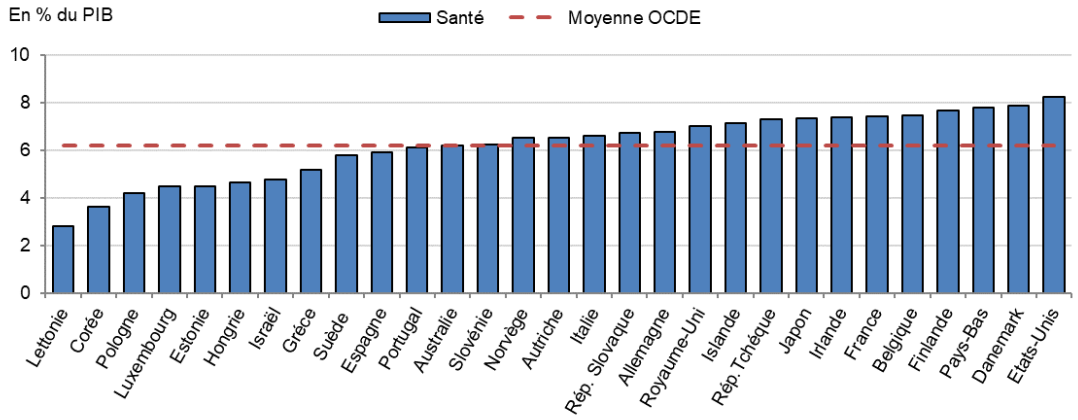

Partie C. Investissement public

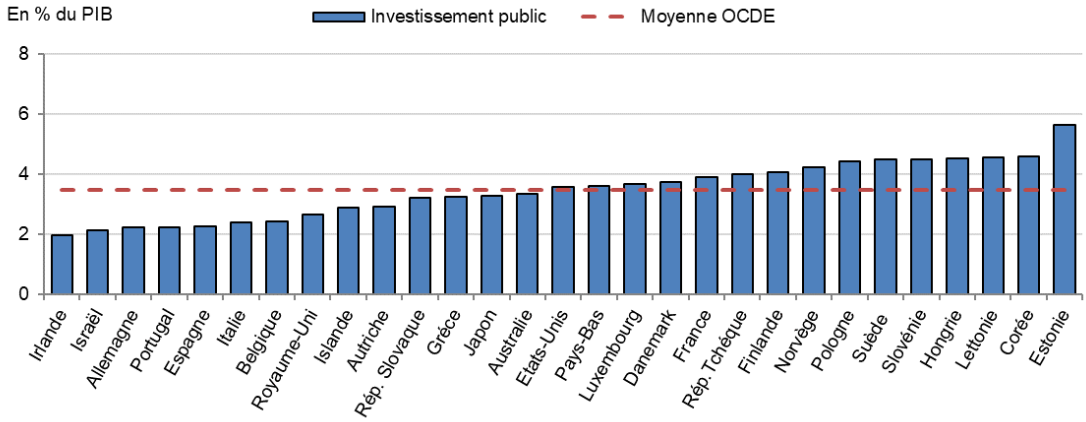

Note : Les données correspondent à la moyenne sur la période 2012-14. La moyenne OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE représentés dans le graphique.

Source : OCDE, Base de données sur les finances publiques (Bloch et al., 2016[2]) ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 102 (base de données) (OCDE, 2017[11]).

StatLink https://dx.doi.org/10.1787/888933887918

Graphique 3. La structure des recettes fiscales varie également dans des proportions considérables entre les pays de l'OCDE

Moyennes 2012-14, en pourcentage du PIB

Partie A. Impôt sur le revenu des personnes physiques et cotisations de sécurité sociale

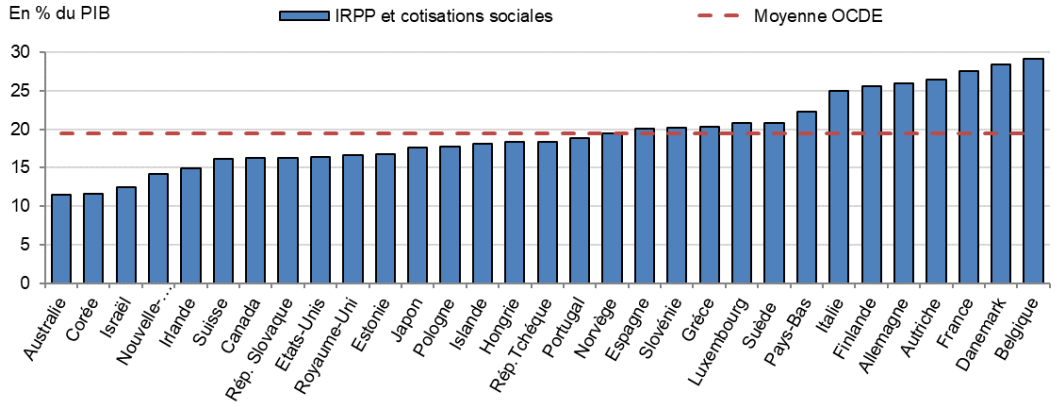

Partie B. Impôt sur le revenu des sociétés

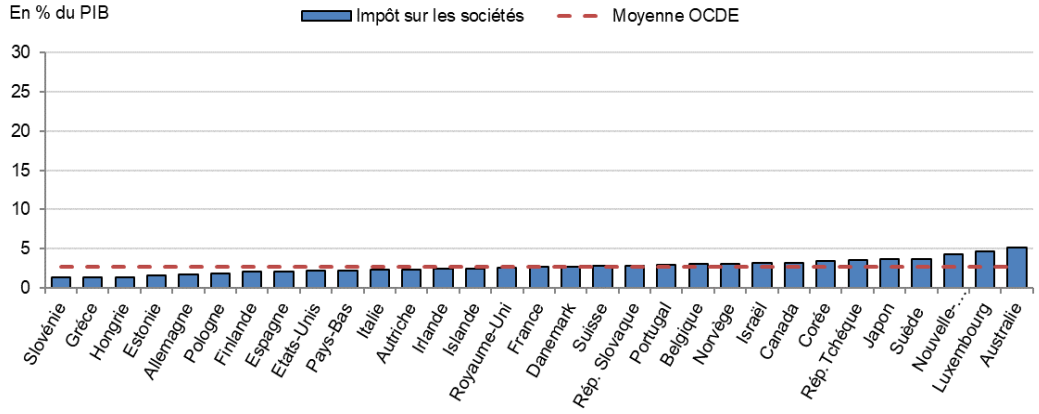

Partie C. Taxes sur la consommation

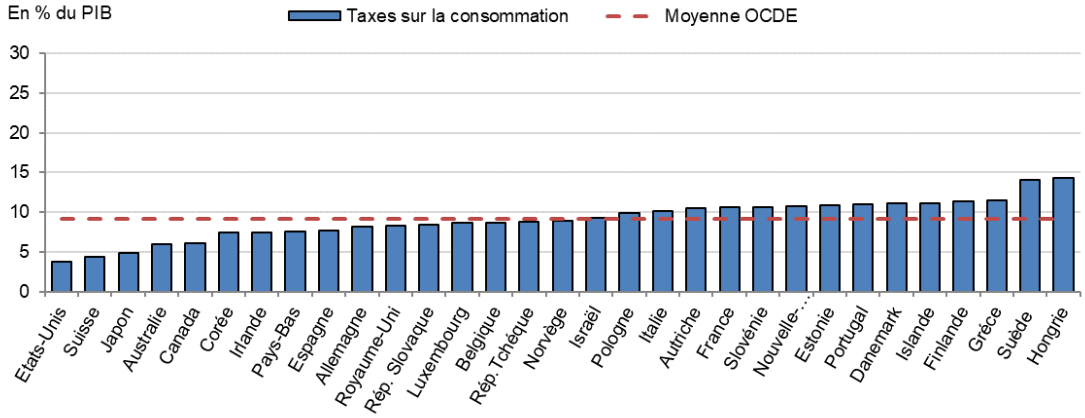

Note : Les données correspondent à la moyenne sur la période 2012-14. La moyenne OCDE correspond à la moyenne simple des pays de l'OCDE représentés dans le graphique.

Source : OCDE, Base de données sur les finances publiques (Bloch et al., 2016[2]) ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 102 (base de données) (OCDE, 2017[11]).

StatLink https://dx.doi.org/10.1787/888933887937

Graphique 4. Deux pays illustrent les changements observés au cours des deux dernières décennies

1995 (cercles intérieurs) et 2014 (cercles extérieurs)

Note : Les cercles intérieurs correspondent à l'année 1995, et à 2014 pour les cercles extérieurs (chiffres de 2013 pour les États-Unis concernant les postes suivants : vieillesse et survivants, maladie et invalidité, chômage, famille et enfants).
Source : OCDE, Base de données sur les finances publiques (Bloch et al., 2016[2]) ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 102 (base de données) (OCDE, 2017[11]).

StatLink https://dx.doi.org/10.1787/888933887956

3. Estimations des effets des réformes des finances publiques

L'analyse de fond à la base du présent rapport examine les indices attestant des effets sur longue période de la structure et de la taille des administrations publiques des pays de l'OCDE sur la production et les inégalités. Le principe premier est que les dépenses et la fiscalité des administrations publiques, qui représentent entre un tiers à plus de la moitié

de la production des économies de l'OCDE, influent sur la production par habitant et la distribution des revenus. Elles influent tout d'abord mécaniquement sur les revenus via la taxation et le transfert de ressources, et indirectement, par la sélectivité et la qualité des programmes de dépenses et par le niveau et la conception des prélèvements fiscaux. Le projet de l'OCDE sur la qualité des finances publiques a permis de concevoir et d'appliquer un cadre méthodologique pour quantifier ces effets grâce à l'analyse empirique des statistiques disponibles et à des simulations (voir Encadré 1).

Encadré 1. Cadre d'analyse

Le cadre d'analyse permet de rendre compte de l'impact de la structure des finances publiques sur la production et le revenu disponible une fois que les effets directs et indirects ont joué. Les effets directs sont de nature mécanique, les prélèvements et les programmes de dépenses modifiant la distribution des revenus même s'ils n'affectent pas les décisions économiques des ménages et des entreprises. On parle sinon d'effets indirects sur la production et les inégalités parce que les prélèvements et les programmes de dépenses influencent également les décisions économiques.

Les analyses économétriques permettent d'estimer les effets de la structure des finances publiques sur la production réelle par habitant et sur la distribution du revenu disponible réel des ménages. Des simulations permettent ensuite de combiner les estimations de la production par habitant et de la distribution des revenus pour quantifier l'impact des finances publiques sur le revenu disponible de chaque catégorie de revenu. Cette étape prend appui sur la conclusion à laquelle aboutit un récent projet de l'OCDE sur la distribution des dividendes de la croissance, à savoir que toute évolution de la production par habitant sur longue période entraîne une évolution de même ampleur du revenu disponible moyen des ménages (Hermansen, Ruiz et Causa, 2016[12]). L'Annexe A décrit plus en détail le cadre analytique des estimations et des simulations.

Le cadre retenu permet d'analyser l'impact de la structure des finances publiques sur la production par habitant et sur le revenu disponible réel, c'est-à-dire sur le montant des ressources à la disposition des ménages une fois qu'ils ont acquitté leur impôts et perçu leurs prestations en espèces. L'analyse empirique s'intéresse aux effets sur la production et les inégalités des instruments de politique des finances publiques jouant sur :

- la taille des administrations publiques, mesurée par le ratio des dépenses publiques sur le PIB, et leur efficacité, jaugée à l'aune d'indicateurs mesurés par enquête ;
- la structure des dépenses, c'est-à-dire les redéploiements de dépenses d'un poste à l'autre à niveau constant de la taille globale des administrations publiques, et
- la composition des recettes, c'est-à-dire les transferts de charge fiscale à niveau constant de la taille globale des administrations publiques[1].

Les analyses empiriques font appel à des indicateurs de taille, d'efficacité et de structure des administrations publiques, qui couvrent les pays de l'OCDE depuis les années 1980, chaque fois que possible. Ces analyses font abstraction des effets de la conjoncture en vérifiant si les résultats y sont ou non sensibles et dans l'affirmative, en utilisant des variables corrigées des variations cycliques. En particulier, l'analyse fait référence à la production potentielle par habitant pour éliminer les effets conjoncturels (OCDE, 2016[13]).

S'agissant des dépenses, on a préparé des indicateurs internationalement comparables, couvrant plusieurs décennies (Bloch et al., 2016[2]). L'une des grandes forces de cette base de données tient au fait qu'elle ventile les dépenses publiques globales en onze catégories de fonctions (éducation, santé, etc.), qui sont définies de manière cohérente entre tous les pays et couvrent une période suffisamment longue (commençant à la fin des années 1980 ou au début de la décennie suivante dans la plupart des cas) pour pouvoir recenser des effets qui sont lents dans leur manifestation. La mesure de l'efficacité des pouvoirs publics fait appel aux indicateurs de gouvernance publiés par la Banque mondiale. L'indicateur composite en résultant (WGI) est une synthèse d'informations glanées à partir d'enquêtes (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2011[14]).

S'agissant des recettes, on évalue l'impact de la politique fiscale en examinant, chaque fois que possible, les taux d'imposition, de préférence à la part respective de chaque impôt dans les recettes. Plus précisément, l'analyse s'appuie sur les taux d'imposition effectifs lorsqu'on les connaît, car ils rendent mieux compte des facteurs influençant les décisions économiques que les taux réglementaires. L'Annexe A fournit des compléments d'information sur les indicateurs de fiscalité et leurs sources.

Si l'analyse empirique couvre un grand nombre de déterminants de l'impact des finances publiques sur la situation économique, elle ne les couvre pas en totalité. En particulier, l'efficacité dans chaque catégorie de recettes et de dépense n'est mesurée qu'en partie, par sa contribution à l'efficacité globale des administrations publiques, telle que jaugée par l'indicateur publié par la Banque mondiale.

1. L'analyse empirique de référence évalue l'impact des changements des finances publiques à niveau constant de la taille des administrations publiques, telle que mesurée par le niveau des dépenses ; toutefois, la validité des résultats a été vérifiée en reproduisant les estimations à niveau constant des recettes publiques globales, de telle façon que les changements étudiés puissent être également interprétés comme s'effectuant à niveau constant de recettes globales (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]).

Les réformes des finances publiques, que l'on définit comme des changements durables dans la taille et l'efficacité des administrations publiques ainsi que dans la structure des dépenses et de la fiscalité, peuvent avoir des effets considérables sur la prospérité économique et la distribution des dividendes de la croissance. Ces changements ne produisent pas uniformément leurs effets dans toute la distribution : certaines réformes peuvent tout à la fois améliorer la production moyenne et l'égalité dans la distribution des revenus. D'autres peuvent être vecteur de progrès uniquement dans l'une de ces deux dimensions (production ou égalité), tandis que d'autres encore nécessitent des arbitrages entre gains de production moyens et effets défavorables sur la distribution.

La présente section est articulée autour de cette classification des réformes ; elle commence par les domaines où des stratégies « gagnant-gagnant » sont possibles et se poursuit par les options potentiellement porteuses d'un meilleur niveau moyen de production à inégalités globalement inchangées. Sont abordées ensuite les possibilités d'améliorer l'égalité du revenu disponible sans affecter la production moyenne, puis les arbitrages à opérer et enfin, les domaines de réforme dans lesquels le cadre d'analyse n'a pas permis de recenser des effets majeurs. Dans chaque domaine de réforme, les instruments sont classés selon leur pertinence économique, du plus au moins pertinent. Ce

classement repose sur l'ampleur des effets estimés des ajustements habituels observés par le passé (mesurés par l'écart-type des variations mesurées dans le pays considéré) dans un pays moyen (là où ces effets sont fonction des spécificités nationales, ce qui est le cas de la taille et de l'efficacité des administrations publiques).

3.1. Domaines où des réformes sont possibles pour un meilleur niveau et une distribution plus équitable des revenus

3.1.1. Diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité modestes

L'analyse met en lumière un fort potentiel d'amélioration du niveau global et de la distribution des revenus lorsqu'on diminue le coin fiscal sur les revenus d'activité modestes (Graphique 5). Ce bilan positif pour l'égalité et pour l'efficacité tient à des effets directs et indirects. Les effets directs rendent compte simplement d'une réforme sans incidence sur les recettes, qui diminue les prélèvements fiscaux pour les salariés modestes et améliore leur revenu relatif. À cela s'ajoutent des effets indirects marqués, car la fiscalité sur les faibles rémunérations d'activité occasionne plus de distorsions que la plupart des autres sources de recettes, de sorte qu'une réforme sans incidence sur les recettes qui réduit les distorsions a toutes les chances de dynamiser l'offre de main-d'œuvre et la production par habitant[1].

La simplification du système de prélèvements et de prestations constitue un autre domaine de réforme possible, susceptible de bénéficier au plus grand nombre et en particulier, aux plus modestes (Brys et al., 2016[7]). La complexité de la fiscalité a un coût : nombreux sont ceux qui choisissent des options financièrement moins favorables, mais plus simples. Ce coût de la complexité est régressif puisqu'il touche plus souvent les personnes moins diplômées, plus modestes et moins qualifiées (Aghion et al., 2017[15] ; Kaplow, 1996[16]).

1. La forte sensibilité du revenu disponible à une diminution du coin fiscal sur les bas salaires est conforme aux résultats de travaux antérieurs, qui concluaient que les bas salaires sont particulièrement réactifs aux baisses d'impôts et aux autres incitations à travailler (OCDE, 2011[105] ; Matikka, 2017[94]). Les systèmes de prélèvements et de prestations ont souvent pour effet d'entraîner des taux marginaux d'imposition effectifs élevés pour les bas salaires. Aussi, les réformes qui ont mis en place des prestation liées à l'exercice d'une activité, ou des crédits d'impôt qui améliorent, après impôts et prestations, les gains nets perçus grâce à l'exercice d'une activité supplémentaire, ont réussi à doper l'activité économique (Brewer et al., 2006[100] ; Blundell et al., 2009[102] ; Aaberge et Flood, 2013[104]).

Graphique 5. Alléger la charge fiscale qui pèse sur les revenus d'activité modestes améliore les revenus de tous les ménages

Simulation de l'effet sur longue période (en pourcentage) sur le revenu disponible par décile d'une baisse d'un point de pourcentage du coin fiscal sur le travail applicable à 67 % de la rémunération moyenne, à recettes globales constantes

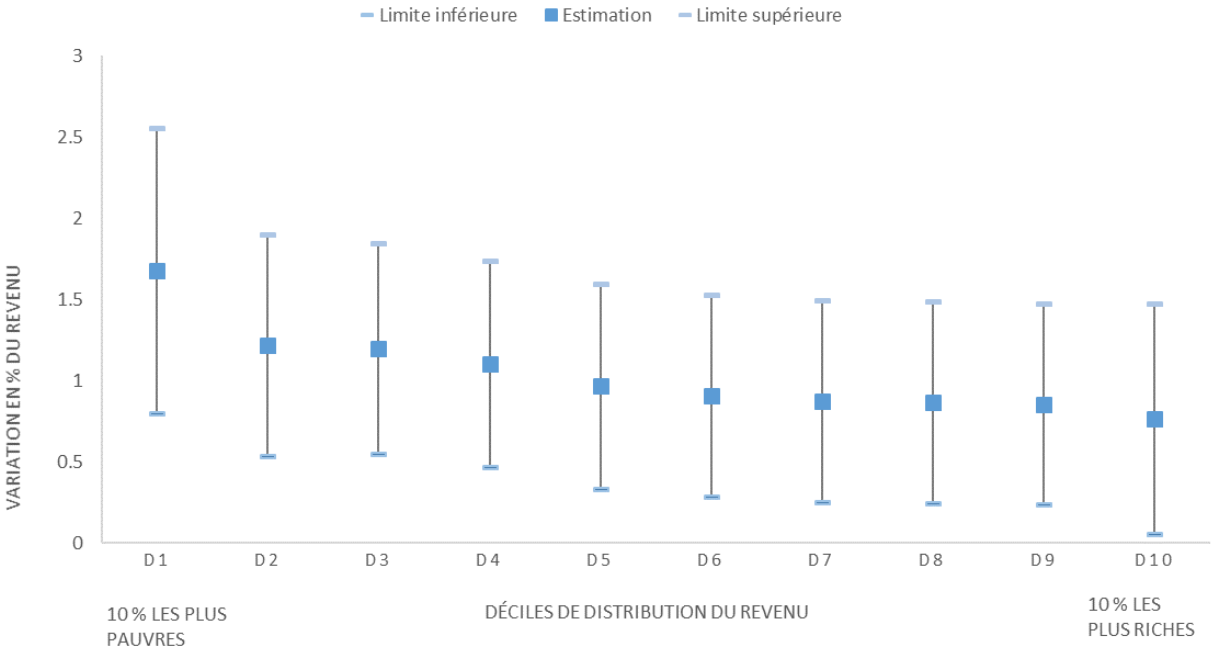

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Dans cette simulation, on maintient constant le coin fiscal sur le travail applicable à d'autres niveaux de revenu, mais on augmente uniformément tous les autres prélèvements pour combler le déficit de recettes. Une diminution d'un point de pourcentage du coin fiscal sur le travail applicable à 67 % de la rémunération moyenne se situe dans la fourchette des changements durables habituellement observés, l'écart-type moyen du coin fiscal dans le pays considéré étant de 1.7 point de pourcentage. Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (voir Annexe B).
Source : Calculs des auteurs à partir de (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933887975

3.1.2. Relèvement des droits de succession

Les réformes qui visent à transférer plus largement la charge fiscale sur les droits de succession ont des effets significativement positifs sur la production par habitant (Graphique 6). Cette conclusion laisse à penser que même si la fiscalité immobilière réduit les incitations à l'épargne, son coût sur l'économie est inférieur à celui des autres impôts susceptibles d'être revus à la baisse lorsque l'on cherche à lever plus de recettes à partir des droits de succession.

De surcroît, les ménages situés au bas de la distribution des revenus sont plus gagnants en termes de revenu disponible lorsque l'on utilise plus largement les droits de succession comme instrument. En effet, un transfert de charge fiscale vers ces droits, sans incidence sur les recettes globales, augmente la charge fiscale des plus aisés et permet de diminuer davantage les impôts générateurs de distorsions ce qui, en retour, stimule la croissance. Les ménages du décile de revenu supérieur sont le seul groupe dont l'augmentation de revenu disponible n'est pas statistiquement significative lorsque l'on augmente les droits de succession en utilisant les recettes pour réduire d'autres impôts (Graphique 6). Deux canaux peuvent expliquer ce phénomène : l'augmentation des droits de succession peut

entraîner une diminution des stocks de richesse et partant, une diminution des flux de revenus du capital, en créant des incitations à ne pas soumettre cette richesse à la base d'imposition et, à très long terme, en affaiblissant la transmission du patrimoine entre les générations. De par leurs effets sur la transmission, les droits de succession sont susceptibles de produire des effets sur la distribution du patrimoine encore plus progressifs que sur la distribution du revenu.

Graphique 6. Augmenter la part des droits de succession dans les recettes publiques améliore le revenu moyen et l'égalité de sa distribution

Simulation de l'effet (en pourcentage) sur le revenu par décile d'une réforme portant sur une augmentation permanente de 0.1 point de pourcentage des recettes issues des droits de succession rapportées au PIB

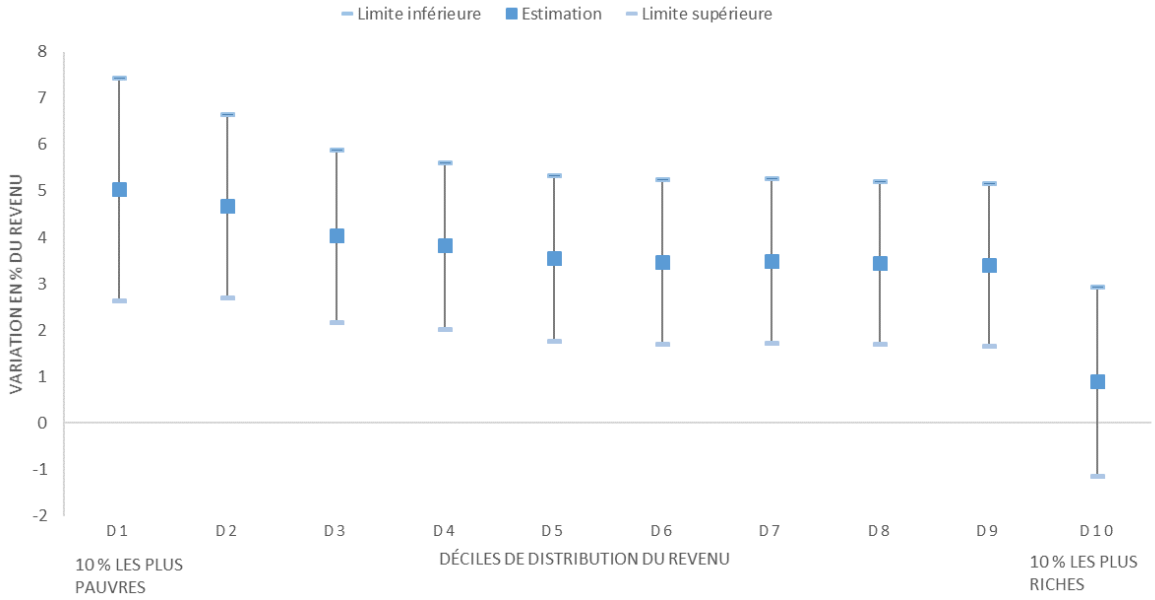

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Dans cette simulation, une augmentation de 0.1 point de pourcentage des droits de succession rapportés au PIB se situe dans la fourchette supérieure des changements durables habituellement observés, l'écart-type moyen de ce ratio dans le pays considéré étant de 0.06 point de pourcentage. Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (voir Annexe B).

Source : Calculs des auteurs à partir de (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933887994

3.1.3. Amélioration de l'efficacité des pouvoirs publics

Une plus grande efficacité des pouvoirs publics s'accompagne généralement d'une réduction des inégalités (Fournier et Johansson, 2016[3]). Des administrations publiques efficaces ciblent mieux les populations défavorisées et assurent un meilleur rapport coût-efficacité dans l'acheminement des programmes de transferts. Dans les pays dont les administrations publiques sont d'une taille importante, une plus grande efficacité de ces dernières va également de pair avec une production par habitant supérieure car il apparaît qu'une plus grande efficacité compense certaines des distorsions induites par l'ampleur du système de prélèvements et de prestations (Fournier et Johansson, 2016[3]). L'indicateur d'efficacité de l'action publique publié par la Banque mondiale et utilisé pour cette analyse mesure comment est perçue la qualité des services publics, de la fonction publique et du processus d'élaboration des politiques publiques (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2011[14]). En conséquence, l'efficacité des pouvoirs publics n'est pas

un levier d'action directement utilisable, mais un certain nombre d'interventions publiques (mesures visant à stimuler la croissance, à améliorer le système éducatif et à renforcer l'égalité hommes-femmes, par exemple) se sont révélées avoir eu pour résultat d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics (Garcia-Sanchez, Cuadrado-Ballesteros et Frias-Aceituno, 2013[17]).

3.2. Domaines où des réformes sont possibles pour un meilleur niveau de production moyen sans effets contraires majeurs sur les inégalités de revenu disponible

Un certain nombre de réformes de redéploiement des dépenses et de la fiscalité peuvent dynamiser la production moyenne par habitant sans avoir, selon les estimations, d'effets majeurs sur la distribution des revenus. Les effets sur la production moyenne par habitant sur longue période se traduisent par des effets de même ampleur sur le revenu disponible moyen des ménages, ainsi que l'ont montré des travaux antérieurs de l'OCDE (Hermansen, Ruiz et Causa, 2016[12]). Les réformes de structure des finances publiques impliquent un redéploiement entre les différentes catégories de recettes ou de dépenses tout en maintenant la taille des administrations publiques à niveau constant. Le classement des réformes selon l'ampleur des changements habituellement observés montre que les réformes de redéploiement des dépenses ont, en moyenne, un impact sur le PIB par habitant plus marqué que les transferts de charge fiscale (Graphique 7). Cette sous-section examine ces instruments en les classant par ordre décroissant selon leurs effets estimés sur la production par habitant.

3.2.1. Augmentation de l'investissement public

L'investissement public est le secteur d'intervention publique offrant, selon les estimations, le plus fort potentiel d'accroissement de la production sur longue période. Des analyses plus détaillées de l'OCDE confirment ce constat (Fournier, 2016[4]). Ces gains sont particulièrement notables lorsque l'investissement public est axé en priorité sur la santé (investissements dans les hôpitaux et équipements hospitaliers) et sur la recherche-développement. Toutefois, ces gains de croissance semblent diminuer à mesure qu'augmente le stock de capital public et deviennent généralement négatifs à la marge, lorsque ce stock représente plus de 90 % du PIB (Fournier, 2016[4])[2]. À en croire cette estimation, il semble donc que tous les pays de l'OCDE, Japon excepté, disposent encore d'une certaine marge de manœuvre pour de nouveaux investissements publics.

2. Cette conclusion reflète ce qui a été observé en moyenne dans les pays de l'OCDE au cours des trente dernières années : tel ou tel projet sera utile ou pas en fonction de son rapport coûts-bénéfices, quel que soit le niveau du stock de capital public dans le pays considéré. L'influence du stock de capital public existant jouera lorsqu'on évaluera les coûts et bénéfices du projet, lesquels dépendront de la valeur que peut apporter un nouveau projet en plus de ce que le capital public existant apporte déjà.

Graphique 7. De nombreux redéploiements des finances publiques peuvent stimuler la production sans effets contraires sur les inégalités de revenu

Effet (en pourcentage) sur la production par habitant d'un changement durable habituellement observé dans un instrument de finances publiques tout en maintenant la taille des administrations publiques à un niveau constant[1]

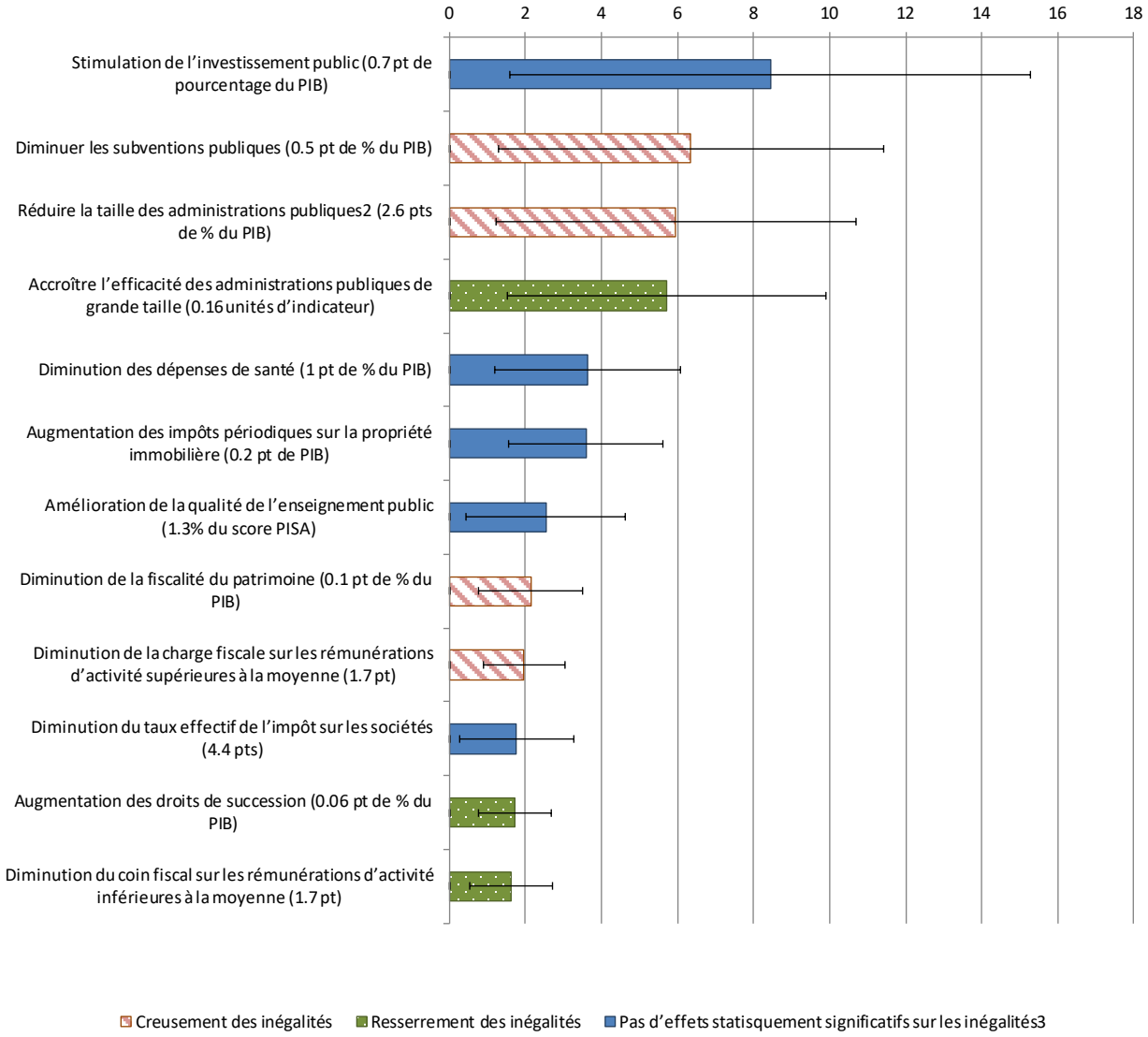

Notes : 1. Les barres correspondent à des estimations ponctuelles, tandis que les segments matérialisent les intervalles de confiance de 90 %. Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (voir Annexe B). Un changement durable habituellement observé dans un instrument de finances publiques est défini comme la moyenne entre les pays de l'écart-type dans le temps de l'instrument de recettes (ou de dépenses) considéré. L'écart-type est calculé uniquement à partir des changements observés dans le pays considéré, ce qui signifie qu'il ne décrit que les changements survenus dans les pays, plutôt que des différences durables entre les pays. Ces changements sont exprimés en variation en points de pourcentage rapportée au PIB, pour les instruments mesurés par rapport au PIB. Dans d'autres cas, comme pour les taux d'imposition ou les coins fiscaux, ils sont exprimés en points de pourcentage simples. S'agissant de la qualité du système éducatif, l'écart-type correspond à une augmentation de 1.3 % du score moyen au PISA. Enfin, pour ce qui est de l'efficacité des pouvoirs publics, l'écart-type est calculé en unités de l'indicateur de la Banque mondiale.

2. Exceptionnellement, la taille des administrations publiques n'est pas maintenue à niveau constant.

3. Par inégalités, on entend les inégalités de revenu disponible dans la population d'âge actif.

Source : (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6] ; Fournier et Johansson, 2016[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888013

3.2.2. Réduction des dépenses publiques de retraite

Une augmentation de la part des dépenses de retraite dans l'ensemble des dépenses publiques (en maintenant les variables démographiques à niveau constant) va de pair avec une diminution de la production sur longue période et une absence de lien statistiquement significatif avec la distribution des revenus dans la population d'âge actif (Graphique 7).

- S'agissant de la production, le résultat est conforme aux publications suggérant qu'une augmentation des dépenses publiques affectées aux retraites a généralement pour effet de réduire l'offre de main-d'œuvre (Feldstein, 1996[18]). En effet, une augmentation des dépenses de retraite s'accompagne souvent de régimes de retraite dont les dispositions permettent un départ anticipé à la retraite ou assurent des taux de remplacement plus élevés. La retraite anticipée réduit directement le potentiel productif d'une économie en réduisant l'offre de main-d'œuvre ; des taux de remplacement supérieurs créent des incitations au départ aboutissant aux mêmes effets. La force des mesures de contre-incitation au départ et de maintien en activité dépendra de la conception des régimes de retraite et notamment, de l'étroitesse du lien entre cotisations et pensions[3].
- Quant à l'absence d'effets significatifs sur les inégalités, il convient de l'interpréter avec prudence car cette hypothèse s'appuie sur des statistiques mesurant les inégalités dans la population d'âge actif. En règle générale, les régimes publics de retraite comportent un pilier redistributif de grande ampleur au profit des retraités les plus modestes (Lefèbvre, 2007[19] ; OCDE, 2015[20] ; OCDE, 2017[21]). Aussi, les réformes visant à maîtriser les dépenses publiques de retraite peuvent potentiellement avoir des effets négatifs sur la pauvreté à l'âge de la vieillesse sauf si elles sont conçues de manière à inclure un filet de protection adéquat (OCDE, 2015[20] ; OCDE, 2017[21]).

3.2.3. Utilisation plus large de la fiscalité périodique sur la propriété immobilière

Le transfert de charge fiscale sur les impôts périodiques sur la propriété immobilière est également une option compatible avec la croissance (Graphique 7). Les analyses empiriques ont conclu à des effets positifs d'un relèvement des impôts de ce type (les recettes complémentaires ainsi levées étant utilisées pour diminuer d'autres impôts) sur la production moyenne, sans effets contraires majeurs sur les inégalités de revenu, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]). La compatibilité avec la croissance de la fiscalité sur la propriété immobilière, comparativement à d'autres sources de recettes publiques, confirme ce que des analyses empiriques avaient déjà montré (Arnold et al., 2011[22] ; Norregaard et al., 2013[23] ; Blöchliger et al., 2015[24] ; Brandt, 2014[25] ; Høj, Jørgensen et Schou, 2018[26]) et s'inscrit dans le droit fil de la théorie fiscale, qui préconise de taxer les biens immeubles comme le

3. En principe, les dispositions des régimes privés de retraite produisent les mêmes effets, mais la conclusion empirique d'un impact négatif des dépenses publiques de retraite donne à penser que les régimes privés ne produisent pas d'effets négatifs qui soient d'une intensité comparable. Cette différence rend compte du fait que le pilier « capitalisation » des régimes privés peut doper l'investissement, même si l'ampleur de cet effet est incertaine (Kohl et O'Brien, 1998[95]). Elle peut aussi s'expliquer par le lien plus étroit que les dispositions des régimes privés instaurent entre prestations et cotisations, ce qui réduit l'impact négatif des cotisations de retraite sur l'offre de main-d'œuvre (Disney, 2004[99]). Des études de l'OCDE ont souligné le fait que les décisions de retraite sont hautement sensibles aux incitations au départ générées par les régimes publics (Duval, 2004[98]).

foncier (Blöchliger et Kim, 2016[27]). Cela étant, il est fréquent que cette fiscalité périodique taxe également la valeur du bâti ; aussi est-il préconisé d'asseoir ces impôts sur la valeur du foncier plutôt que sur le prix du bien, bâti compris. Dans la pratique, il est habituel que le relèvement des impôts sur la propriété immobilière soulève des oppositions politiques et économiques particulièrement vives, essentiellement parce que le lien entre fiscalité locale et services publics locaux est ténu dans la plupart des pays (Slack et Bird, 2014[30]).

3.2.4. Amélioration du niveau de qualité du système éducatif

Un système éducatif de grande qualité est un facteur de prospérité durable. Les estimations permettent de pointer un effet positif de la qualité du système éducatif, mesurée par les scores moyens à l'évaluation PISA du pays considéré, sur la production par habitant sur longue période (Graphique 7). On observe également que plus la scolarité est longue, plus le niveau de production par habitant sur longue période est élevé (Fournier et Johansson, 2016[3]). Ces effets diffèrent des autres effets observés dans cette étude car ils ont trait à la qualité des dépenses, alors que le montant des dépenses publiques consacrées à l'éducation se révèle ne pas avoir de lien statistiquement significatif avec la production par habitant sur longue période. (Fournier et Johansson, 2016[3]). Ces résultats corroborent les résultats de travaux antérieurs qui concluaient que dans les économies avancées, les résultats scolaires n'ont que peu à voir avec les dépenses, mais qu'ils sont en revanche davantage liés à la qualité des ressources et à l'optimisation de leur emploi (Hanushek et Woessmann, 2010[31] ; OCDE, 2013[32] ; OCDE, 2017[33] ; Schleicher, 2018[34]).

De même, on n'observe aucun lien significatif entre les dépenses globales d'éducation et les inégalités de revenu disponible, mais des analyses plus précises montrent qu'un taux de diplômés de l'enseignement secondaire élevé réduit ces inégalités (Fournier et Johansson, 2016[3]). Ce résultat corrobore des observations selon lesquelles une proportion supérieure d'actifs diplômés de l'enseignement post-secondaire non supérieur se traduit par une réduction des inégalités salariales dans la plupart des pays de l'OCDE (Fournier et Koske, 2012[35]).

3.2.5. Diminution du taux effectif de l'impôt sur le revenu des sociétés

Les réformes de la structure fiscale qui visent à diminuer les taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés peuvent augmenter la production moyenne sans effet statistiquement significatif sur les inégalités (Graphique 7). L'impact positif d'une diminution des taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés sur la production est conforme à ce que l'on peut lire dans d'abondantes publications, y compris dans des travaux de l'OCDE, qui décrivent les effets négatifs de cette imposition sur l'investissement et la productivité (Arnold et al., 2011[22] ; Djankov et al., 2010[36]). Les analyses empiriques sous-jacentes concluent également à un impact des différences de taux d'imposition par rapport aux pays voisins, confirmant des travaux antérieurs de l'OCDE ainsi qu'un ensemble de publications économiques, qui montrent un lien via l'investissement direct étranger (Hajkova et al., 2007[37] ; Feld et Heckemeyer, 2011[38]).

Aucun impact d'une modification des barèmes de l'impôt sur le revenu des sociétés sur la distribution du revenu disponible n'a été clairement établi (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]). Cette observation va à l'encontre du sentiment assez répandu selon lequel le fait de taxer les sociétés revient à taxer les riches mais corrobore les résultats d'autres travaux concluant que, dans les économies ouvertes, la mobilité du capital aboutit à ce que la

charge de l'impôt sur les sociétés retombe pour l'essentiel sur le travail (Cronin et al., 2013[39] ; Randolph, 2006[40] ; Fullerton et Metcalf, 2002[41]) et sur la propriété foncière (Suárez Serrato et Zidar, 2016[42]). Une plus forte incidence de l'impôt sur les sociétés sur le capital et partant, un effet plus marqué de toute modification de cet impôt sur les ménages plus aisés, pourrait être attendue dans les grandes économies relativement plus fermées de l'OCDE (Cronin et al., 2013[39] ; Piketty et Saez, 2007[43]). En outre, des études récentes laissent penser que la fraction de l'impôt sur les sociétés qui retombe sur le travail se concentre sur les peu qualifiés, les femmes et les jeunes, sans toucher les salariés très qualifiés (Fuest, Peichl et Siegloch, 2018[44]).

Il reste toutefois que l'impôt sur les sociétés peut avoir des effets sur la distribution des inégalités de richesse. En effet, les statistiques utilisées pour la présente analyse prennent en compte les revenus du capital, mais excluent les plus-values, qui n'entrent pas dans la définition du revenu disponible. Compte tenu de ce que les entreprises à actionnariat restreint ont joué un rôle important dans la montée des inégalités (Smith et al., 2017[45]), l'analyse de l'impact des réformes de l'impôt sur les sociétés sur la distribution de la richesse pourrait constituer une piste intéressante pour de futures études.

3.3. Domaines de réforme pouvant avoir une incidence sur la distribution des revenus, toutefois sans effet significatif sur la production

3.3.1. Augmentation des prestations familiales

Augmenter les dépenses de prestations familiales, tout en diminuant d'autres postes de dépenses pour maintenir la taille des administrations publiques à niveau constant, est généralement bénéfique aux ménages modestes, avec toutefois des différences considérables d'un pays à l'autre (Fournier et Johansson, 2016[3]). En effet, les effets estimés d'un redéploiement des dépenses publiques au profit des prestations familiales sont importants sur l'économie, mais l'étendue des intervalles de confiance de ces estimations témoigne d'une forte variabilité des niveaux de dépenses et de conception des programmes entre les pays de l'OCDE. Outre les analyses menées pour le projet sur la qualité des dépenses publiques, des travaux antérieurs et plus récents de l'OCDE, ainsi que d'autres études, ont décrit la forte capacité redistributive des prestations familiales (Joumard, Pisu et Bloch, 2012[46] ; Causa et Akgun, 2018[9] ; Commission européenne, 2017[47]).

3.3.2. Utilisation plus large de la fiscalité environnementale

Le transfert de charge fiscale sur les taxes environnementales qui, en réduisant la pollution, améliorent le bien-être, requiert une stratégie bien pensée de la part des administrations publiques pour écarter le risque de creuser les inégalités de revenu disponible. Parce que toute majoration de la fiscalité environnementale peut être régressive pour la distribution des revenus (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]), il y a lieu de prôner des réformes qui augmentent les taxes liées à l'environnement tout en diminuant le coin fiscal sur le revenu des ménages modestes et intermédiaires (Oueslati et al., 2016[48] ; OCDE, 2006[49]). Une simulation (voir plus bas, section 4) montre qu'une telle combinaison peut être efficace pour dynamiser la production moyenne et peut surcompenser les effets contraires sur les inégalités de revenu disponible.

Les taxes environnementales peuvent avoir des conséquences sur la consommation, en termes de distribution, qui peuvent différer de celles observées pour le revenu disponible, en ce sens qu'elles peuvent être plus régressives. La raison en est que la composition de la

consommation, notamment la part du transport et des combustibles de chauffage, varie en fonction du niveau de revenu (OCDE/KIPF, 2014[50] ; Flues et Thomas, 2015[51]).

Cela étant, on peut supposer que les bénéfices environnementaux des écotaxes sont plus conséquents pour les ménages pauvres. En effet, les ménages défavorisés devraient avoir plus à gagner d'une meilleure qualité environnementale car ils sont généralement plus exposés à la pollution que les ménages aisés, en particulier dans les zones urbaines (Finkelstein et al., 2003[52] ; Pinault, van Donkelaar et Martin, 2017[53] ; Serret et Johnstone, 2006[54]).

3.4. Domaines de réforme impliquant des arbitrages entre production et inégalités

Un certain nombre de réformes des finances publiques ont la capacité d'améliorer la production par habitant, au détriment toutefois d'un creusement des inégalités dans la distribution du revenu disponible des ménages. Cette sous-section les passe en revue en commençant par celles pour lesquelles les changements habituellement observés correspondent, quantitativement, au potentiel maximal de gains de production sur longue période. Le cadre empirique permet de combiner les effets sur la production et sur la distribution de manière à vérifier ceux qui sont prédominants pour les ménages pauvres et à déterminer si ces derniers ont, en valeur absolue, à gagner ou à perdre des réformes malgré le compromis entre production et inégalités.

3.4.1. Diminution de la taille des administrations publiques

La taille des administrations publiques est un domaine important où des arbitrages peuvent être nécessaires, sauf là où ces administrations sont très efficaces. On peut parler généralement d'une relation bidirectionnelle : plus de redistribution exige plus de dépenses publiques ; les « grandes » administrations publiques font, en général, plus de redistribution (Fournier et Johansson, 2016[3] ; Causa et Hermansen, 2017[8]). En revanche, ces grandes administrations vont habituellement de pair avec de plus faibles niveaux de production par habitant sur longue période, en raison des distorsions qu'occasionne le niveau élevé des prélèvements fiscaux et de l'effet contre-incitatif que les programmes de dépenses peuvent produire sur l'offre de main-d'œuvre, sauf lorsque les administrations publiques sont très efficaces (Fournier et Johansson, 2016[3] ; Afonso et Jalles, 2011[55]).

Toutefois, les effets positifs sur la production surcompensent les effets contraires sur les inégalités d'une diminution de la taille des administrations publiques dans un pays où leur efficacité correspond à la médiane : en valeur absolue, une baisse des dépenses publiques va de de pair avec une élévation des niveaux de revenus dans la quasi-totalité des déciles (Graphique 8). Cet impact est encore plus solidement mis en évidence lorsque l'on examine les pays de l'OCDE où l'efficacité des pouvoirs publics est perçue comme étant en deçà de la moyenne : tout en creusant les écarts de revenu disponible, la baisse des dépenses publiques a alors pour effet d'accroître la production par habitant et par conséquent, le revenu disponible des ménages en valeur absolue dans l'ensemble des déciles (Graphique 9). En revanche, lorsque les pouvoirs publics atteignent des niveaux élevés d'efficacité, comme dans les trois pays de l'OCDE les plus performants à cet égard (Finlande, Danemark et Suède), aucun arbitrage n'est à opérer entre production et inégalités, une « grande » administration publique étant alors compatible avec des niveaux de production supérieurs tout en permettant plus de redistribution (Fournier et Johansson, 2016[3]).

Graphique 8. Diminuer la taille des administrations publiques mais accroît apporte de la croissance au prix de plus grandes inégalités les revenus de tous les ménages

Pourcentage de variation du revenu disponible des ménages par décile lorsque des réformes visent une diminution permanente d'un point de pourcentage des dépenses publiques rapportées au PIB, dans les pays où le niveau d'efficacité des pouvoirs publics correspond à la médiane

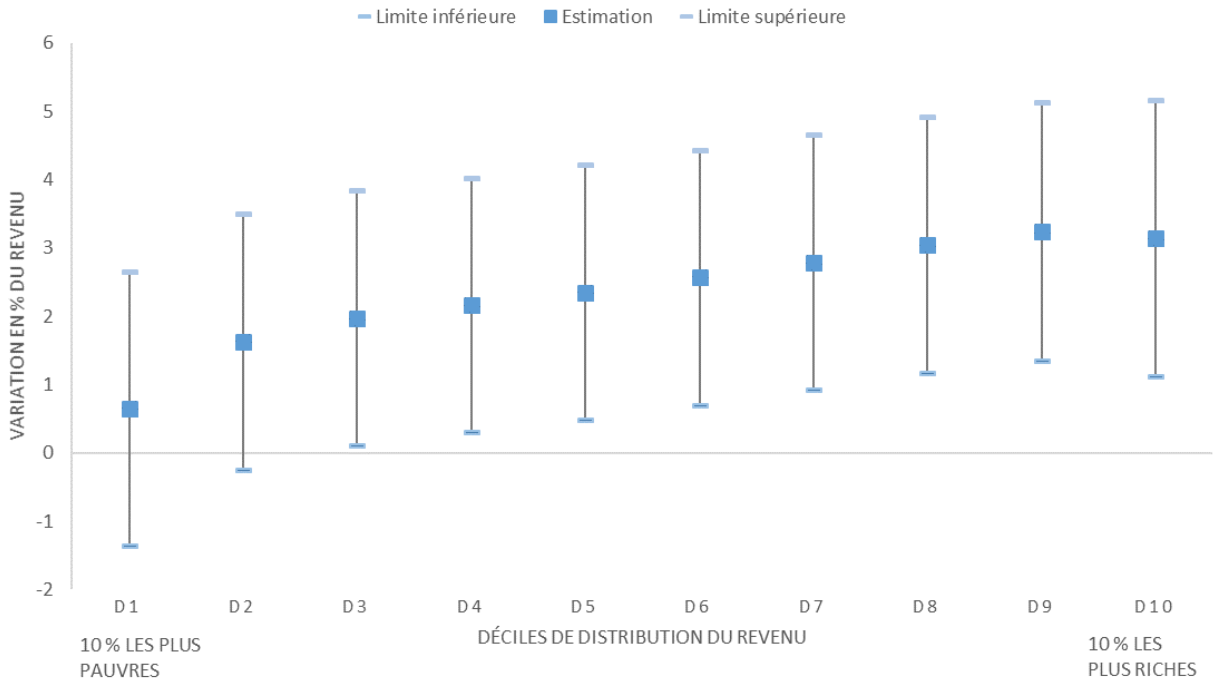

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (voir Annexe B). Sur longue période, un changement d'un point de pourcentage des dépenses publiques rapportées au PIB est tout à fait courant puisque l'écart-type dans le pays considéré équivaut à 2.6 points de pourcentage du PIB. Les effets induits varient en fonction du niveau d'efficacité des pouvoirs publics : le graphique ci-dessus décrit les effets estimés pour un niveau d'efficacité des pouvoirs publics correspondant en 2012 à la valeur médiane.

Source : Calculs des auteurs à partir de (Fournier et Johansson, 2016[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888032

Graphique 9. Diminuer la taille des administrations publiques dans les pays où leur efficacité est jugée faible a pour effet d'accroître les revenus de tous les ménages

Pourcentage de variation du revenu disponible des ménages par décile lorsque des réformes visent une diminution permanente d'un point de pourcentage des dépenses publiques rapportées au PIB, dans les pays où le niveau d'efficacité des pouvoirs publics correspond à la valeur de seuil du quartile inférieur des pays de l'OCDE

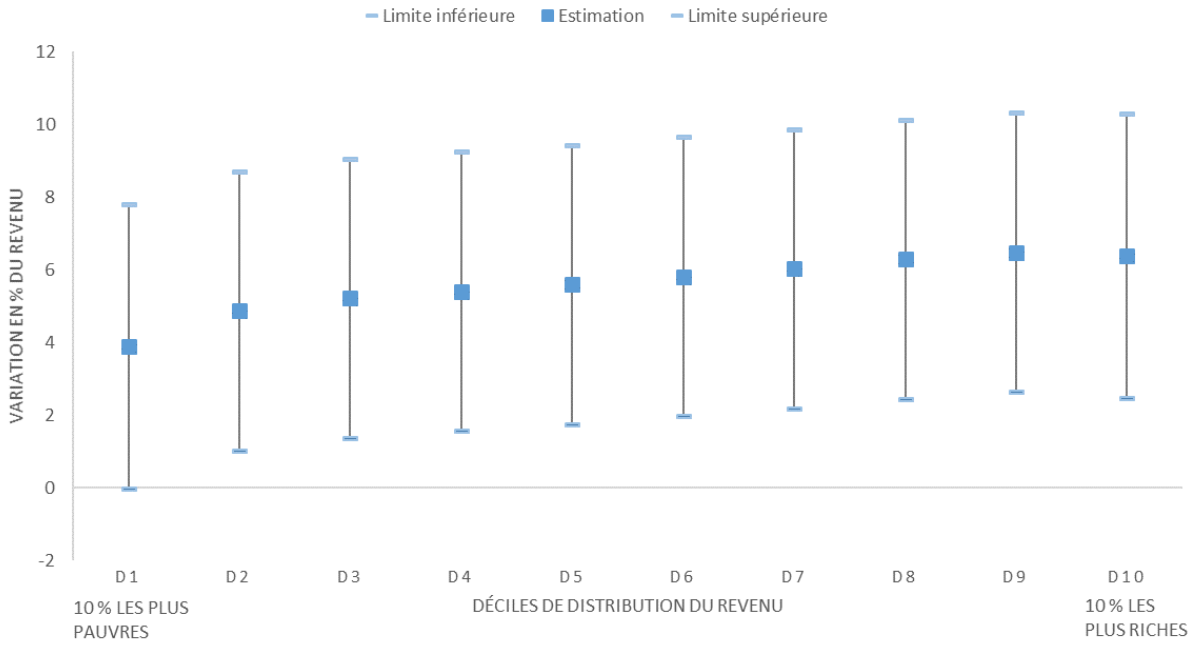

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (voir Annexe B). Les effets induits varient en fonction du niveau d'efficacité des pouvoirs publics : le graphique ci-dessus décrit les effets estimés pour un niveau d'efficacité des pouvoirs publics correspondant en 2012 au quartile inférieur.
Source : Calculs des auteurs à partir de (Fournier et Johansson, 2016[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888051

3.4.2. Diminution des subventions publiques

Réduire les subventions publiques, sans incidence sur les recettes, permet d'améliorer l'efficience économique et de stimuler la production moyenne, mais accentue la dispersion des revenus (Fournier et Johansson, 2016[3]). Ce sont les effets sur la production qui prédominent, de sorte qu'aucun décile de revenu n'est perdant en valeur absolue (Graphique 10). L'analyse s'intéresse aux subventions à la production (notamment au soutien à la production dans l'agriculture et l'industrie houillère). Les effets positifs sur la production moyenne tiennent aux inefficiences et aux distorsions de concurrence que génèrent les subventions publiques lorsqu'elles ne corrigent pas efficacement les inefficiences du marché (OCDE, 2004[56]).

Graphique 10. La diminution des subventions publiques améliore la production moyenne mais ne stimule de manière significative que revenus supérieurs à la moyenne

Simulation de l'effet (en pourcentage) sur le revenu par décile d'une réforme visant à diminuer de 0.1 point de pourcentage du PIB les subventions publiques, moyennant un niveau constant de la taille des administrations publiques

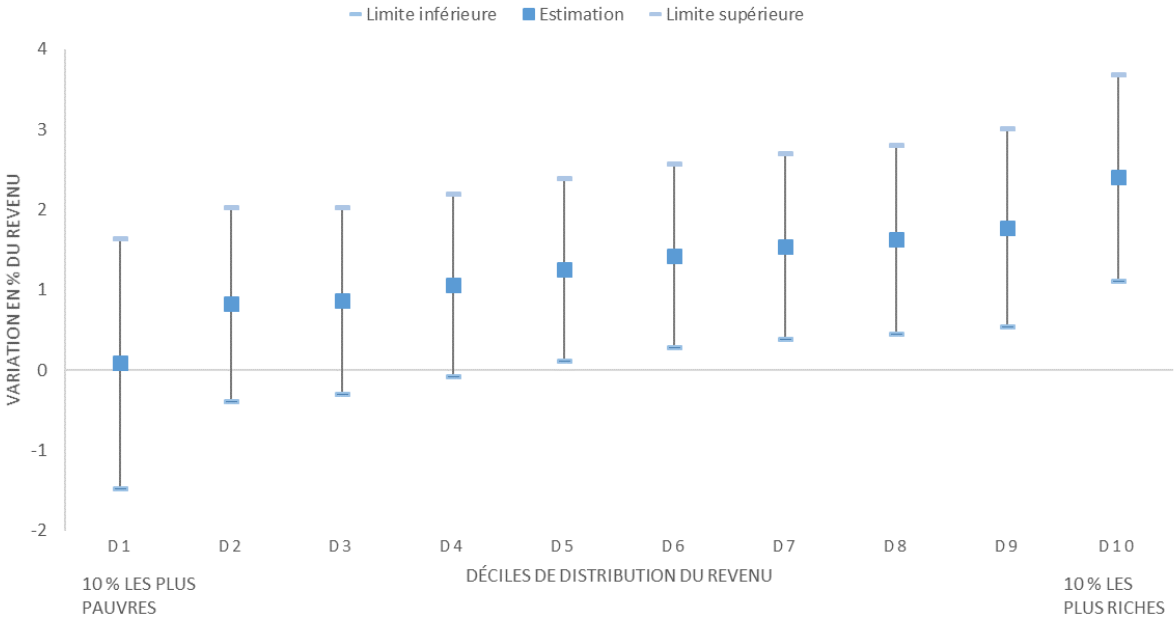

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Une diminution de 0.1 point de pourcentage du PIB des subventions publiques se situe parfaitement dans la fourchette des changements durables habituellement observés dans les pays considérés (dont l'écart-type est de 0.5 % du PIB). Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (Annexe B).
Source : Calculs des auteurs à partir de (Fournier et Johansson, 2016[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888070

3.4.3. Diminution de la fiscalité du patrimoine

Les analyses empiriques concluent sur le fait qu'un transfert de charge fiscale sur les impôts sur l'actif net, sans incidence sur les recettes, va de pair avec une nette diminution de la production sur longue période et une plus grande égalité du revenu disponible. Ces effets de la fiscalité du patrimoine sur la production, fortement négatifs comparés à d'autres impôts, sont conformes à la théorie et à ce qui a été mis en évidence antérieurement : cette fiscalité réduit l'épargne et donc la production (Mankiw, Romer et Weil, 1992[57] ; Tanzi, 1995[58] ; Hansson, 2010[59]), même s'il y a débat sur la possibilité qu'une évasion fiscale de grande ampleur puisse en atténuer les effets négatifs sur la production (Diamond et Saez, 2011[60] ; Seim, 2017[61]). En particulier, le fait de conclure à des effets nettement plus néfastes de cette fiscalité, comparativement à d'autres sources de recettes publiques, laisse penser que les impôts sur le patrimoine peuvent sans doute bien mal se substituer à une imposition bien pensée des revenus du capital et des plus-values. Il reste qu'ils réduisent les inégalités de richesse, mais aussi de revenu disponible, en raison de la concentration du patrimoine et de sa corrélation avec le revenu.

En conséquence, la diminution de la fiscalité du patrimoine peut avoir pour effet d'augmenter la production moyenne au prix d'inégalités de revenu plus marquées. Le cadre empirique permet de combiner les effets sur la production et sur la distribution pour mesurer les effets en valeur absolue sur chaque décile de revenu. En raison de la

puissance de ces effets sur la croissance, les effets nets mesurés montrent que la diminution des taxes sur le patrimoine augmente de manière significative le revenu disponible dans la quasi-totalité des déciles (Graphique 11).

Graphique 11. La diminution de l'impôt sur l'actif net bénéficie surtout aux ménages riches mais augmente le revenu de presque tous les ménages

Simulation de l'effet (en pourcentage) sur le revenu par décile d'une réforme sans incidence sur les recettes, visant une diminution permanente de 0.1 point de pourcentage du ratio impôt sur l'actif net/PIB

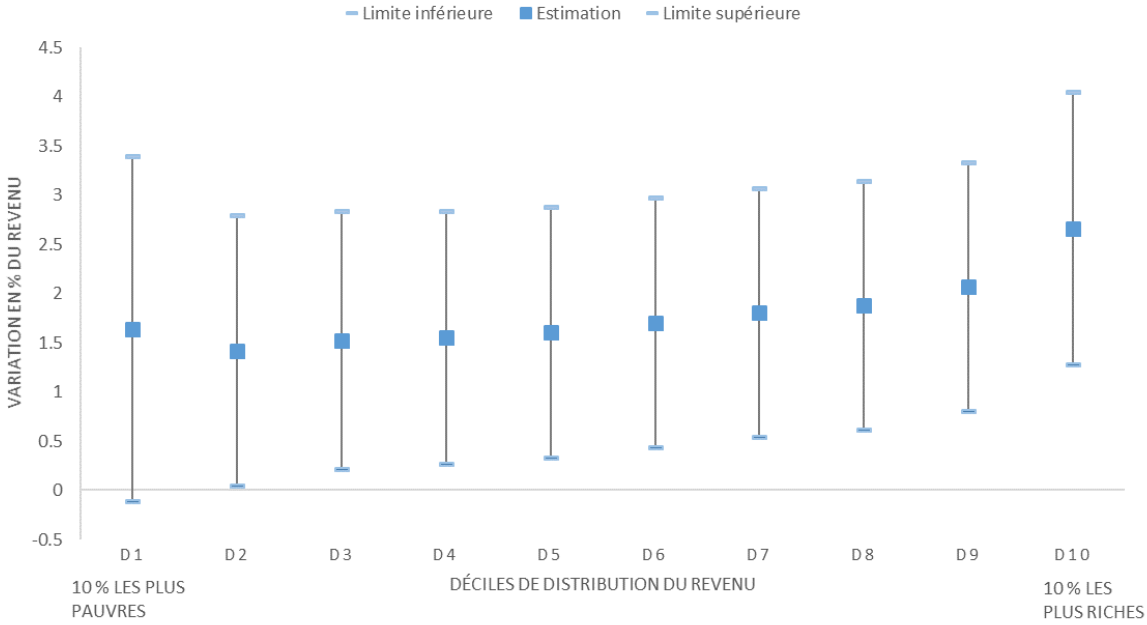

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Les résultats sont présentés pour une modulation de 0.1 point de pourcentage du ratio de l'impôt sur l'actif net rapporté au PIB pour que ce changement soit proportionné à la taille de cet impôt (en moyenne, 0.4 % du PIB dans les pays imposant l'actif net en 2015). Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (Annexe B).
Source : Calculs des auteurs à partir de (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888089

3.4.4. Diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité supérieurs à la moyenne

La diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité supérieurs à la moyenne, dans le cadre d'une réforme sans incidence sur les recettes, se révèle engendrer des gains de production moyens substantiels en plus de ses effets bénéfiques évidents pour les bénéficiaires directs (Graphique 12). Ce résultat est conforme à des travaux antérieurs, qui concluaient que des taux d'imposition élevés sur les revenus d'activité supérieurs à la moyenne, toutes choses égales par ailleurs, sont préjudiciables à la croissance économique sur longue période (Arnold, 2008[62]). En outre, la diminution du coin fiscal sur ces revenus décale vers le bas la position relative des autres déciles de revenu. Néanmoins, les effets sur la production sont d'une ampleur suffisante pour que, malgré cet arbitrage entre production et inégalités, la quasi-totalité des déciles de revenu soit bénéficiaire et qu'aucun ne soit perdant. Ce résultat empirique est conforme à des travaux récents faisant appel à un modèle d'équilibre général (Lizarazo Ruiz, Peralta-Alva et Puy, 2017[63]).

Graphique 12. La diminution du coin fiscal sur les revenus d'activité supérieurs à la moyenne améliore le revenu de tous

Simulation de l'effet sur longue période (en pourcentage) sur le revenu par décile d'une diminution d'un point de pourcentage du coin fiscal sur le travail applicable à 167 % de la rémunération moyenne compensée par la housse d'autres impôts

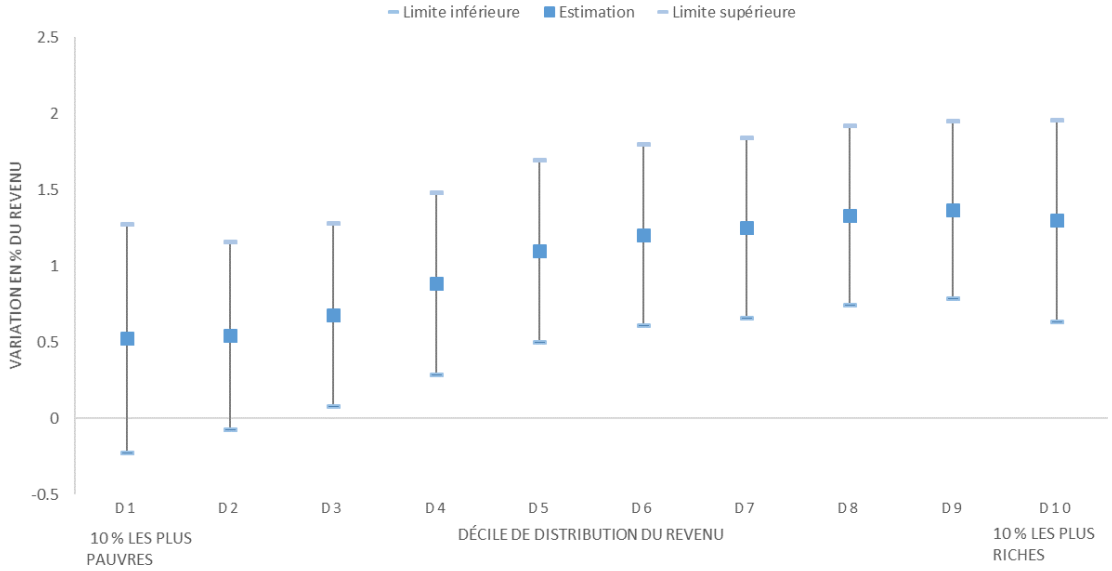

Note : Les carrés bleus correspondent à des estimations ponctuelles, entourées d'un intervalle de confiance de 90 %. Une diminution d'un point de pourcentage du coin fiscal sur le travail applicable sur les rémunérations égales à 167 % du revenu moyen se situe parfaitement dans la fourchette des changements durables habituellement observés, l'écart-type du coin fiscal dans le pays considéré étant de 1.7 point de pourcentage. Ces estimations sont obtenues à partir de régressions de panel couvrant 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou un nombre d'observations inférieures, selon la disponibilité des données (voir Annexe B).
Source : Calculs des auteurs à partir de (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[6]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888108

3.4.5. Domaines de réforme dans lesquels aucun effet n'est solidement mis en évidence

Les autres domaines de réforme des finances publiques dans lesquels les analyses empiriques n'ont pas mis en évidence d'effets significatifs sont néanmoins importants. Parmi les exemples notables, on citera du côté des recettes la taxation de la valeur ajoutée et, du côté des dépenses, celles des administrations publiques (dépenses de sécurité et de justice comprises) et les dépenses de santé. Le cadre empirique permet d'examiner (sauf lorsqu'il s'agit de la taille des administrations publiques) les changements opérés dans un instrument de finances publiques tout en maintenant la taille des administrations publiques à niveau constant, ce qui nécessite un ajustement des autres instruments pour dégager une marge pour celui en cours d'examen.

Trois domaines appellent quelques observations spécifiques :

- Les dépenses publiques de santé, qui constituent une part importante des dépenses de soins, contribuent à un meilleur état sanitaire de la population, mais celui-ci n'a toutefois qu'un impact limité sur les niveaux de revenu dans l'OCDE. Des travaux empiriques de l'OCDE ont établi que l'augmentation des dépenses de soins explique près de la moitié de l'allongement de l'espérance de vie (Joumard et al., 2008[64]). La hausse des indicateurs de santé et l'allongement de l'espérance de vie contribuent évidemment à l'amélioration du bien-être (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009[65] ; White,

2007[66] ; Layard, 2003[67]). Un meilleur état de santé facilite également l'acquisition et l'éducation du capital humain, étant donné que des enfants malades risquent de s'absenter plus souvent de l'école et qu'une santé précaire fait obstacle à la formation tout au long de la vie. En conséquence, les dépenses de santé peuvent aller dans le sens de la croissance économique : l'analyse empirique met solidement en évidence des effets de ce type dans les pays en développement (Sala-i-Martin, Doppelhofer et Miller, 2004[68] ; Aghion, Howitt et Murtin, 2010[69] ; Organisation mondiale de la santé, 2001[70]), qui sont toutefois plus difficiles à déterminer dans les économies avancées (Acemoglu et Johnson, 2007[71] ; Bhargava et al., 2001[72] ; Hartwig, 2010[73]).

- Le fait qu'aucun effet positif d'un transfert de charge fiscale sur la TVA n'ait été mis en évidence, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, peut s'expliquer peut-être par le fait que si la TVA est une forme de fiscalité efficace et compatible avec la croissance (Arnold et al., 2011[22] ; Brys et al., 2016[7]), nombreux sont les pays de l'OCDE qui ont déjà exploité la majeure partie de son potentiel. Des estimations de l'OCDE (Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[5]) soulignent que de nombreux pays de l'OCDE, en particulier en Europe, appliquent des taux de TVA normaux qui sont proches du taux de maximisation des recettes (Graphique 13). Ces pays disposent néanmoins d'une marge de manœuvre pour lever plus de recettes à partir de cet impôt en élargissant son assiette, notamment en supprimant les taux réduits et les exonérations. La TVA suscite souvent des interrogations quant à son caractère régressif ; toutefois, des études récentes de l'OCDE indiquent que, dans la plupart des pays, cette taxe est légèrement progressive lorsqu'on la mesure sur la base des dépenses (plutôt que sur celle des revenus), ce qui revient à mesurer la vie entière (plutôt qu'à un moment dans le temps) (OCDE/KIPF, 2014[50]).

- Enfin, les taxes sur les transactions sont généralement perçues comme négatives pour la production sur longue période car elles empêchent le redéploiement des facteurs (Diamond et Mirrlees, 1971[74]). Le cadre d'analyse empirique permet de montrer un effet négatif qui, n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Graphique 13. De nombreux pays n'ont guère de marge pour relever leurs taux normaux de TVA

Taux normaux de TVA et estimations par pays des taux de maximisation des recettes au-delà desquels de nouvelles hausses ne sont pas susceptibles de produire des recettes supplémentaires, 2016, en pourcentage

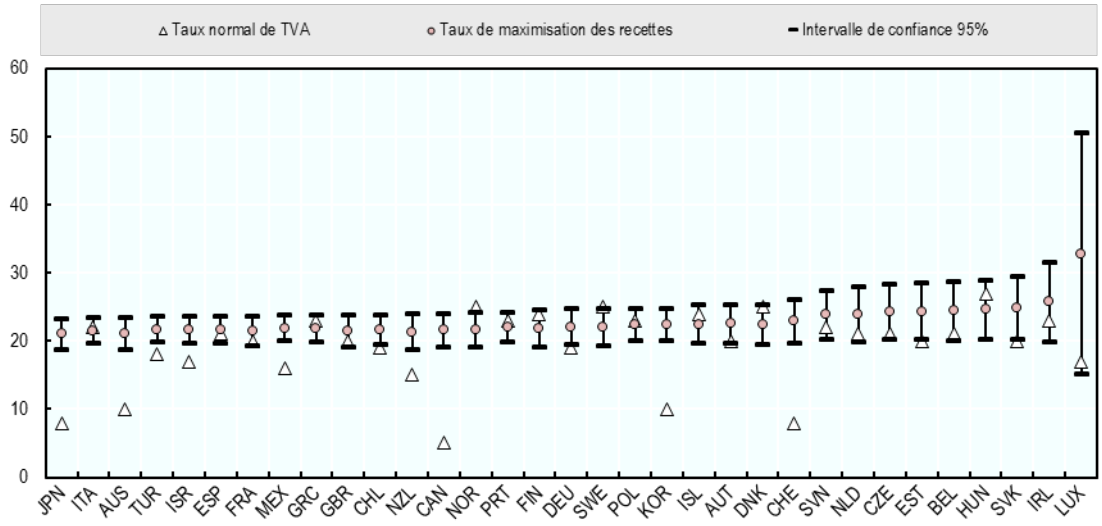

Note : Les différences internationales de taux de pénétration des importations déterminent la variation des taux de maximisation des recettes propres à chaque pays, lesquels sont calculés à l'aide des chiffres de la colonne 4 du tableau 7 dans (Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[5]). Les fourchettes d'estimation correspondent à un intervalle de confiance de 95 %.

Source : (Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[5]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888127

4. Possibilités de renforcer la croissance inclusive en réformant les finances publiques

Les pays de l'OCDE peuvent faire en sorte que leurs finances publiques contribuent plus efficacement à la croissance et à un large partage des gains de revenu. Dans de nombreux domaines, les réformes des finances publiques offrent la possibilité de rehausser les revenus en mettant l'accent sur les pauvres (Tableau 1). Ces travaux empiriques, qui couvrent une bonne part, mais assurément pas l'intégralité, des canaux de transmission *via* lesquels les instruments de finances publiques influent sur la croissance inclusive peuvent être utilisés pour évaluer les effets induits par les finances publiques sur la distribution des revenus et la production par habitant sur longue période. Ce cadre intégré permet de produire de telles estimations pour la production moyenne ainsi que pour différents niveaux de revenu.

Tableau 1. Synthèse des effets estimés des réformes des finances publiques sur les inégalités et la production

Effets nets simulés de redéploiements des finances publiques s'accompagnant d'ajustements proportionnels d'autres postes de recettes ou de dépenses permettant de maintenir au même niveau les recettes ou les dépenses publiques[1]

	Égalité : pauvres/riches	Production moyenne[2]	Revenu[3] des pauvres	Revenu[3] des riches
Efficacité accrue des pouvoirs publics (pour une taille moyenne des administrations publiques)	☺	n.s.*	☺	n.s.
Efficacité accrue des pouvoirs publics (dans les pays dont les dépenses publiques sont importantes)	☺	☺	☺	☺
Réduction des dépenses (pour les pouvoirs publics dont l'efficacité est proche de ou inférieure à la moyenne)	☹	☺	☺	☺
À taille constante des administrations publiques, effets de réformes des dépenses qui[4] :				
Renforcent l'investissement public	n.s.	☺	☺	☺
Réduisent les aides publiques	☹	☺	n.s.	☺
Réduisent les dépenses de retraite	n.s.	☺	☺	☺
Améliorent la qualité de l'enseignement	n.s.	☺	☺	☺
Revalorisent les prestations pour enfant à charge et les allocations familiales	☺	n.s	☺	n.s
À recettes globales constantes, effets de réformes fiscales qui[4] :				
Réduisent le coin fiscal sur les revenus de la classe moyenne supérieure	☹	☺	☺	☺
Réduisent le coin fiscal sur les revenus de la classe moyenne inférieure	☺	☺	☺	☺
Réduisent le taux effectif de l'IS[5]	n.s.	☺	☺	☺
Modifient le taux normal de TVA[5]	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Renforcent l'utilisation des taxes environnementales[6]	☹	n.s.	☹	☺
Augmentent les impôts périodiques sur la propriété immobilière	n.s.	☺	☺	☺
Augmentent les droits de succession	☺	☺	☺	☺
Réduisent les impôts sur l'actif net	☹	☺	☺	☺

Notes :

* Non significatif.

1. Pour un instrument donné, la taille des émoticônes correspond à l'ampleur relative de l'effet induit dans les différentes dimensions prises en compte. L'effet induit sur l'égalité correspond à la différence entre les effets produits sur les pauvres et les effets produits sur les riches au sein de la population d'âge actif. Les pauvres sont les personnes du quintile inférieur de la distribution des revenus et les riches celles du quintile supérieur. Ces estimations constituent une synthèse des observations effectuées : l'effet d'une réforme particulière dans un pays donné peut être différent, du fait des spécificités du pays ou de la réforme considérés.
2. Les résultats relatifs à la production se rapportent au produit intérieur brut (PIB) par habitant sur longue période.
3. Le revenu désigne le niveau sur longue période du revenu disponible des ménages dont le chef est d'âge actif, corrigé par la taille du ménage.
4. Le signe de la variation des dépenses ou des impôts (augmentation ou diminution) est choisi de telle manière que l'effet sur la production moyenne soit positif, afin que les comparaisons soient plus aisées.
5. Les sigles IS et TVA désignent respectivement l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée.
6. D'autres dimensions du bien-être que le revenu, tels que les effets induits sur la qualité de l'environnement ainsi que sur le niveau et la composition de la consommation (pour un niveau de revenu donné), ne sont pas prises en compte dans cette évaluation.

Sources : (Fournier et Johansson, 2016[1] ; Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2]).

4.1. Situation actuelle

Les effets estimés de la taille et de la structure des finances publiques sur la production moyenne par habitant varient considérablement suivant les pays de l'OCDE (Graphique 14). D'un point de vue quantitatif, la taille des administrations publiques a une influence considérable, si bien que les administrations publiques de taille relativement modeste (comme celles du Japon, de la Corée et des États-Unis) sont associées à des niveaux plus élevés de production par habitant que celles de grande taille, sauf lorsque ces dernières se caractérisent par un niveau élevé d'efficacité (comme au Danemark et en Finlande). La qualité de l'enseignement public est également un déterminant important de la contribution globale estimée des finances publiques au niveau de la production sur longue période (on peut citer à cet égard l'exemple de la Corée).

Graphique 14. Les effets estimés des finances publiques sur le niveau de la production par habitant varient considérablement suivant les pays de l'OCDE

Indice mesurant l'effet sur longue durée de la taille des administrations publiques, de l'efficacité des pouvoirs publics ainsi que de la structure des dépenses et des recettes sur la production par habitant, écart par rapport à la moyenne de l'OCDE

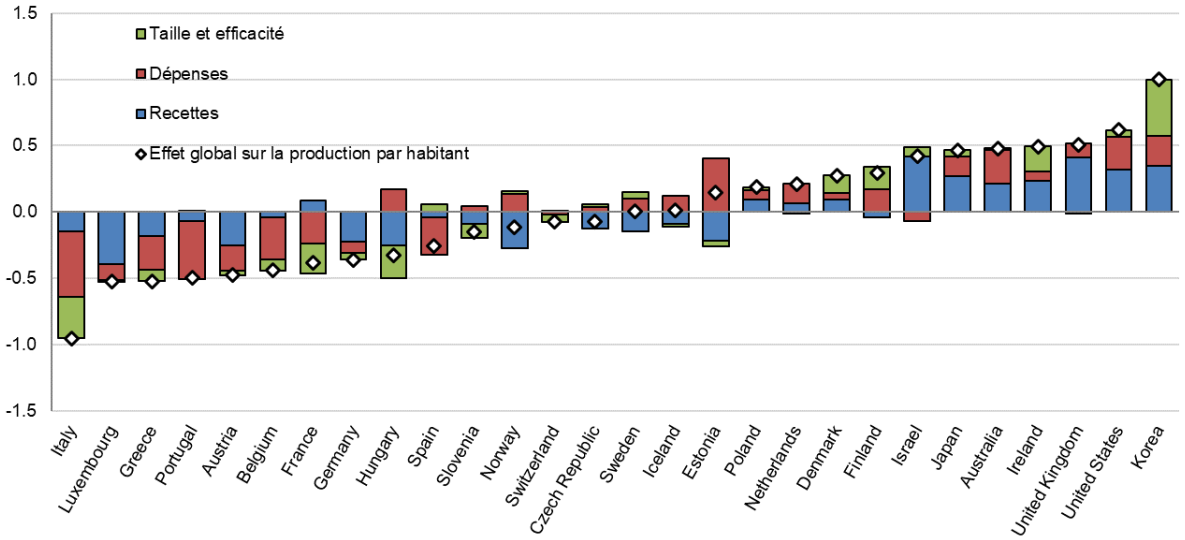

Note : Cet indice est fondé sur les élasticités de la production tirées des deux documents cités comme sources ci-dessous. Il permet de comparer entre pays les effets induits par la structure des dépenses et des recettes, ainsi que par la taille des administrations publiques et l'efficacité perçue des pouvoirs publics, sur le niveau de la production par habitant sur longue période. Cet effet simulé est normalisé de manière à être égal à 1 dans le pays où l'effet simulé de la structure des finances publiques, de la taille des administrations publiques et de l'efficacité des pouvoirs publics sur la production par habitant est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Ces estimations proviennent de régressions de panel effectuées à partir de données relatives à 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014, ou d'observations plus limitées suivant la disponibilité des données (Annexe B). Dans ce graphique ne figurent que les pays concernant lesquels on disposait de variables pour chacun des instruments pris en compte, afin que les données soient comparables. Ce graphique repose sur les dernières données disponibles (2014-18).

Source : Calculs des auteurs fondés sur (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2] ; Fournier et Johansson, 2016[1]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888146

Les effets des caractéristiques des finances publiques sur le revenu des ménages varient à l'intérieur de la distribution (Graphique 15). Dans les pays où les transferts sociaux sont volumineux, les effets induits sur les pauvres sont nettement plus favorables que sur la production moyenne (tel est le cas par exemple au Danemark, en Finlande, en France et en Suède dans le graphique Graphique 14 et dans la partie A du Graphique 15).

Malgré ces variations à l'intérieur de la distribution, l'effet absolu des caractéristiques des finances publiques sur le revenu disponible de chaque décile est assez étroitement lié à leur effet sur la production par habitant. Ainsi, dans les pays où la contribution des caractéristiques des finances publiques à la production par habitant est nettement plus positive que la moyenne de l'OCDE, comme c'est le cas en Corée, en Irlande et aux États-Unis (Graphique 14), leur contribution au revenu disponible des groupes ayant des revenus modestes, moyens et élevés est aussi nettement supérieure à la moyenne de l'OCDE (Graphique 15). Cela tient au fait que l'effet des finances publiques sur le niveau global de production et de revenu l'emporte quantitativement sur son impact distributif, y compris pour les ménages à faible revenu.

Graphique 15. Les effets des finances publiques sur le revenu disponible varient selon les catégories de revenu

A. Effet sur le revenu disponible du quintile inférieur de la distribution des revenus, écart par rapport à la moyenne de l'OCDE

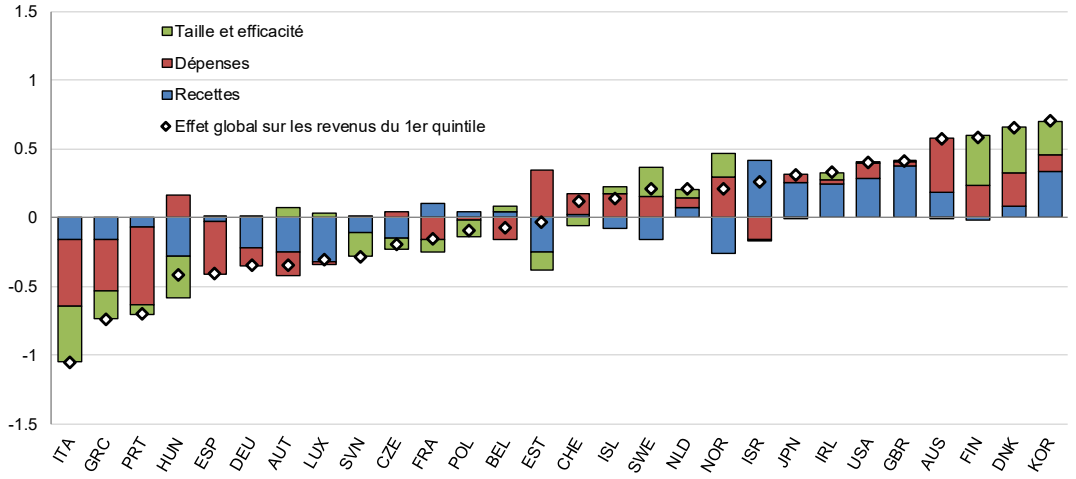

B. Effet sur le revenu disponible du quintile médian de la distribution des revenus, écart par rapport à la moyenne de l'OCDE

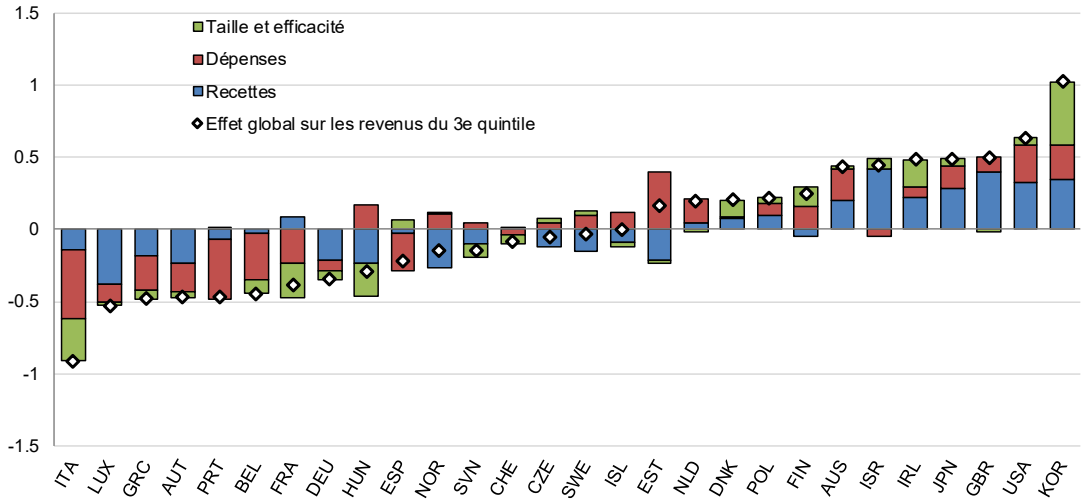

Graphique 15. Les effets des finances publiques sur le revenu disponible varient selon les catégories de revenu

C. Effet sur le revenu disponible du quintile supérieur de la distribution des revenus, écart par rapport à la moyenne de l'OCDE

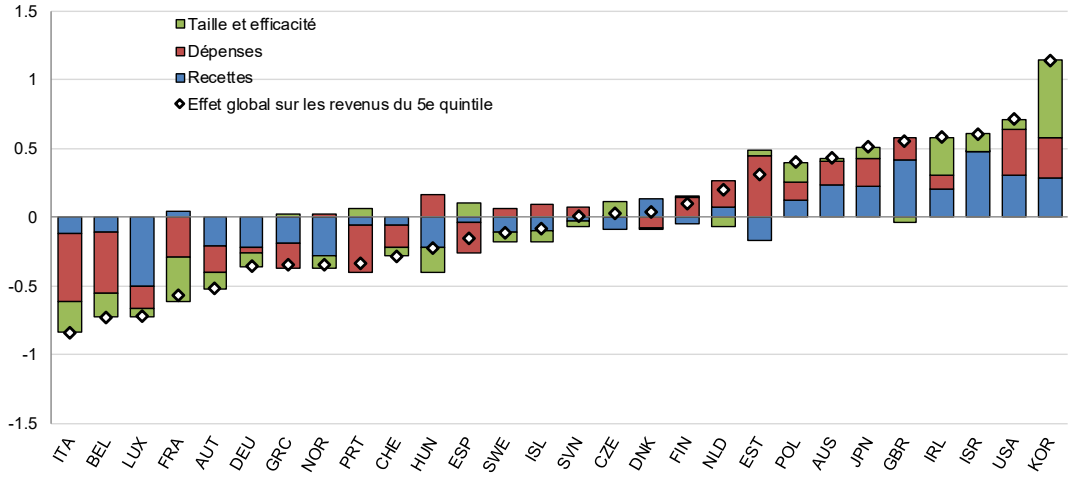

Note : Cet indice est fondé sur les élasticités de la production et de la distribution des revenus tirées des deux documents cités comme sources ci-dessous, ainsi que sur les dernières données précises disponibles concernant les finances publiques (2014-16). Il permet de comparer entre pays les effets induits par la structure des dépenses et des recettes, ainsi que par la taille des administrations publiques et l'efficacité perçue des pouvoirs publics, sur le revenu disponible des ménages. Cet indice est normalisé de manière à être égal à 1 dans le pays où l'effet simulé induit sur la production par habitant est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Les indices relatifs aux trois quintiles représentés ci-dessus (parties A, B et C) et à la production par habitant (Graphique 14) ont tous la même échelle, de manière que l'on puisse les comparer entre quintiles et entre pays. Ces estimations proviennent de régressions de panel effectuées à partir de données relatives à 34 pays de l'OCDE sur la période 1981-2014 (ou d'observations plus limitées, voir l'Annexe B). Dans ce graphique ne figurent que les pays pour lesquels on disposait de toutes les variables, afin que les données soient comparables.

Source : Calculs des auteurs fondés sur (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2] ; Fournier et Johansson, 2016[1]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888165

4.2. Deux exemples illustrant la façon dont le cadre peut être utilisé pour quantifier les redéploiements des finances publiques

4.2.1. Réduire les aides publiques pour faire diminuer le coin fiscal sur les revenus inférieurs à la moyenne

Les études réalisées montrent que réduire les aides publiques pour financer une diminution du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne présente de nombreux avantages potentiels et un risque éventuel :

- D'après les études réalisées, réduire les aides publiques et faire diminuer le coin fiscal sur les revenus d'activité inférieurs à la moyenne sont deux modifications des caractéristiques des finances publiques qui sont liées à des gains de production par habitant.
- Une réforme consistant à réduire les aides publiques pour financer une diminution du coin fiscal sur les bas revenus d'activité entraînera en outre une réduction de la taille des administrations publiques, ce qui ouvre des perspectives de gains de production supplémentaires (sauf dans les pays où l'efficacité des pouvoirs publics est très élevée).
- En termes de redistribution, une réduction du coin fiscal sur les revenus d'activité inférieurs à la moyenne aplatit la distribution du revenu disponible.
- Cela dit, une réduction des aides publiques peut accentuer les inégalités de revenu disponible.

Les estimations, qui permettent de quantifier les effets globaux de tous ces canaux de transmission, mettent en évidence des effets vraisemblablement positifs pour l'ensemble de la distribution, avec des gains particulièrement importants pour les personnes ayant de faibles revenus d'activité. Ainsi, une diminution de ½ point de PIB des aides à la production utilisée pour financer une baisse de même ampleur du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne est simulée pour rehausser de 15 % en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE les revenus des 10 % les plus pauvres de la population (Graphique 16). Le reste de la population bénéficie aussi considérablement de cette mesure *via* le canal de la production, les simulations mettant en évidence une hausse de 11 % pour la moitié supérieure de la distribution des revenus.

Les effets simulés d'une telle réforme varient considérablement suivant les pays, pour deux raisons :

- Une réduction de ½ point de PIB des dépenses et des recettes a des effets différents sur le niveau des revenus sur longue période suivant l'efficacité des pouvoirs publics (Fournier et Johansson, 2016[1]).
- Une diminution de ½ point de PIB des dépenses permet des réductions du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne qui diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, suivant la proximité entre le niveau actuel de leur coin fiscal et le point d'inversion de la relation entre taux d'imposition et recettes fiscales. Les analyses réalisées dans le cadre de ce projet ont de fait indiqué que l'augmentation du coin fiscal sur les revenus du travail cessait de procurer des recettes supplémentaires au-delà d'un certain seuil, dépendant des caractéristiques du pays considéré (Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[3]). En conséquence, une diminution de ½ point de PIB des dépenses offre la possibilité de financer de très amples réductions du coin fiscal sur le travail dans les pays qui sont proches du seuil de maximisation des recettes (Graphique 17). Ces fortes réductions du coin fiscal sur le travail peuvent elles-mêmes se traduire par des gains considérables de production par habitant et des gains de revenus disponibles plus importants pour les personnes directement visées[4].

4. L'incertitude qui entoure l'estimation de la relation entre taux d'imposition et recettes fiscales, en particulier à proximité du sommet de la courbe, implique que l'ampleur des estimations indiquées pour les variations de taux associées à une diminution des recettes fiscales de ½ point de PIB doit être considérée avec prudence pour les pays situés à proximité de ce sommet (à savoir l'Autriche, la Belgique et la France). Malgré cette incertitude quant à l'ampleur exacte de cette variation, il demeure clair qu'une réduction des recettes fiscales de ½ point de PIB permet d'abaisser sensiblement les taux d'imposition dans les pays où ils sont proches du point d'inversion de la relation entre taux d'imposition et recettes fiscales.

Graphique 16. Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne tout en diminuant les subventions peut améliorer les revenus pour l'ensemble de la distribution

Simulation de la variation en pourcentage du revenu disponible des ménages au bout de 20 ans

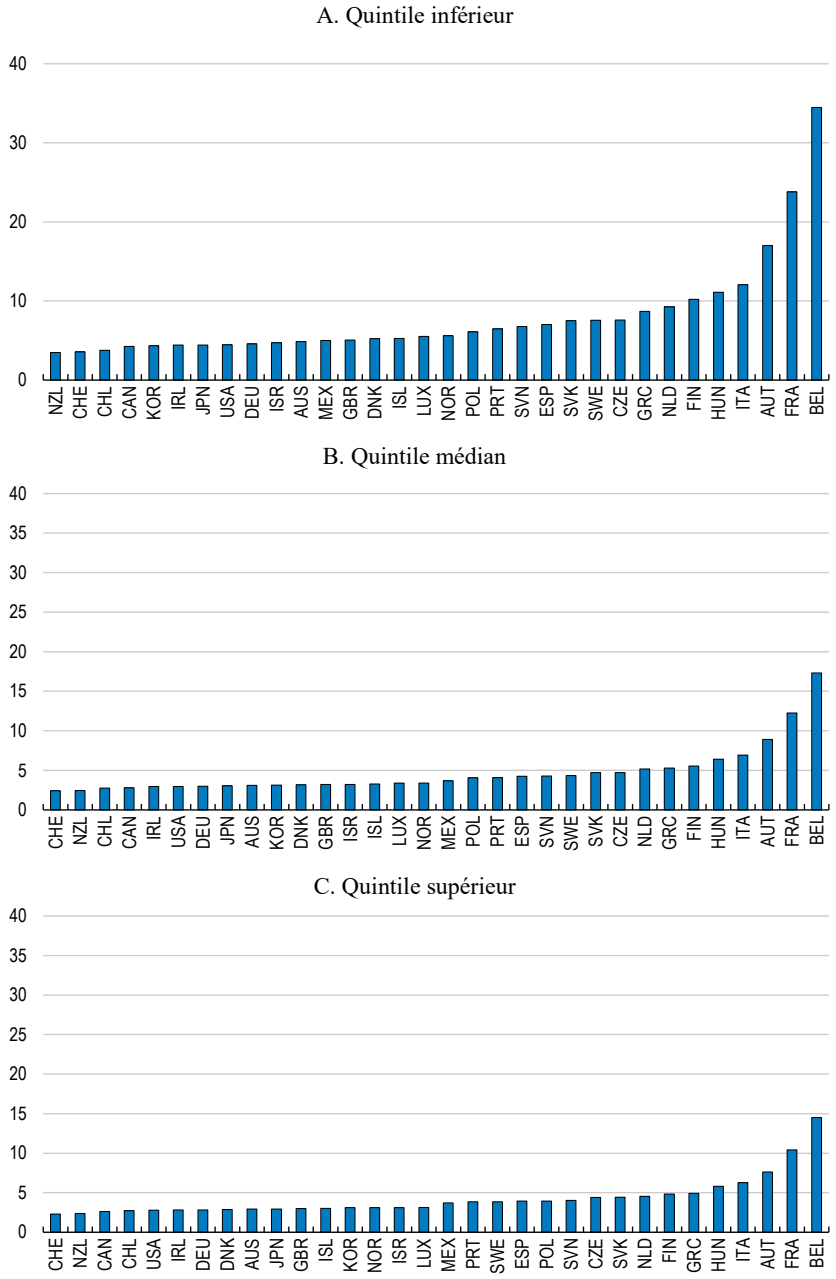

Note : Ce graphique illustre l'effet simulé à long terme d'une diminution des aides publiques de ½ point de PIB et d'une réduction du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne entraînant également une diminution des recettes d'impôt sur le revenu des personnes physiques de ½ point de PIB. Ces effets simulés correspondent à ce que l'on peut attendre au vu des observations faites dans les pays de l'OCDE : les effets d'une réforme dans un pays donné peuvent différer selon sa conception et les spécificités nationales susceptibles de ne pas être prises en compte dans les régressions. Les trois documents cités en référence présentent en détail les estimations sur lesquelles repose ce graphique.
Sources : Calculs des auteurs fondés sur (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2] ; Fournier et Johansson, 2016[1] ; Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787//888933888184

Graphique 17. Des ressources relativement limitées peuvent financer d'amples réductions du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne dans les pays proches du seuil de maximisation des recettes

Simulation d'une variation en pourcentage à long terme du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne réduisant les recettes fiscales de ½ point de PIB

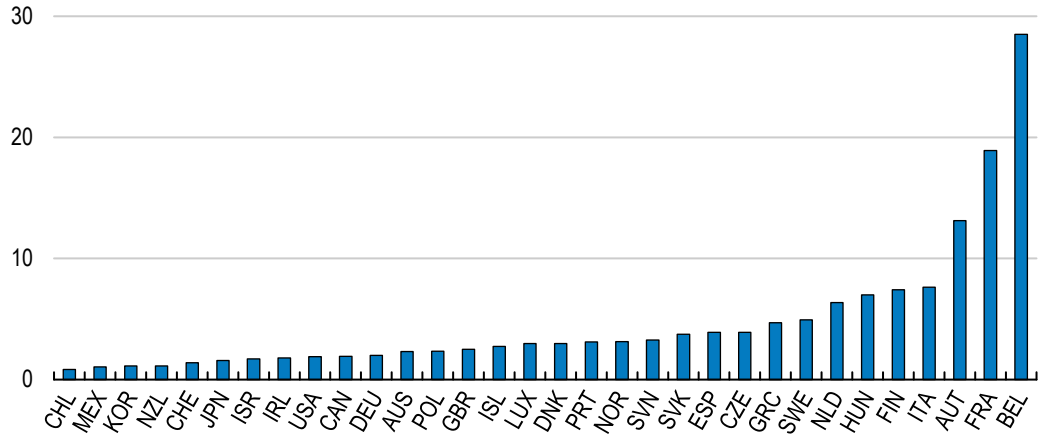

Note : Les estimations reposent sur des relations estimées entre taux d'imposition et recettes fiscales qui dépendent des caractéristiques de chaque pays.
Source : Calculs des auteurs fondés sur (Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888203

4.2.2. Opérer un transfert de charge fiscale du travail faiblement rémunéré vers les sources de dégradation de l'environnement

Les résultats empiriques permettent également de quantifier les effets par groupe de revenu d'une réforme de la fiscalité environnementale conjuguant augmentation des prélèvements liés à l'environnement et réductions d'impôts sur les bas revenus d'activité. Il est souvent recommandé aux autorités d'engager des réformes de cette nature en vue d'obtenir des avantages environnementaux, tout en remédiant à des effets secondaires jugés négatifs sur le plan social (OECD, 2017[4]). De fait, les analyses susmentionnées laissent à penser qu'une augmentation des taxes liées à l'environnement aura sans doute un effet neutre sur la croissance, mais qu'elle pourrait avoir des répercussions négatives en termes de redistribution. Néanmoins, réduire les prélèvements sur les bas revenus d'activité tout en relevant les taxes environnementales doit normalement entraîner une hausse généralisée du revenu disponible, plus marquée pour les travailleurs faiblement rémunérés. Les résultats quantitatifs des analyses présentées dans ce document permettent d'examiner dans leur globalité ces différentes répercussions, de manière à évaluer l'effet net des mesures considérées, à partir de la réaction aux modifications de la fiscalité observée en moyenne dans l'ensemble de la zone OCDE au cours des dernières décennies.

Les simulations font ressortir des effets positifs sensibles sur le revenu disponible, qui sont particulièrement marqués pour les travailleurs faiblement rémunérés (Graphique 18). Les effets positifs d'un tel transfert de charge fiscale sur les revenus moyens, que montrent ces simulations sur la base d'estimations empiriques, concordent avec les résultats de simulations réalisées à partir d'un modèle (Bussière et al., 2017[5]). La conclusion selon laquelle ce transfert de charge fiscale débouchera probablement sur une augmentation du revenu disponible dans toutes les catégories de la distribution montre que les effets positifs d'une réduction du coin fiscal sur les faibles revenus du travail, tant sur la production par habitant que sur les inégalités de revenu, sont sans commune mesure avec les légers effets négatifs induits sur le revenu disponible par la hausse des taxes liées à l'environnement. En outre, un relèvement des taxes sur la pollution peut se traduire par

des avantages environnementaux conséquents (OCDE, 2005[6]), ce qui souligne les bénéfices à attendre des réformes fiscales intégrées (Brys et al., 2016[7]).

Graphique 18. Alléger la taxation du travail et alourdir celle de la pollution peut avoir des effets économiques et redistributifs positifs en sus de ses retombées bénéfiques pour l'environnement

Simulation de la variation en pourcentage du revenu disponible des ménages au bout de 20 ans

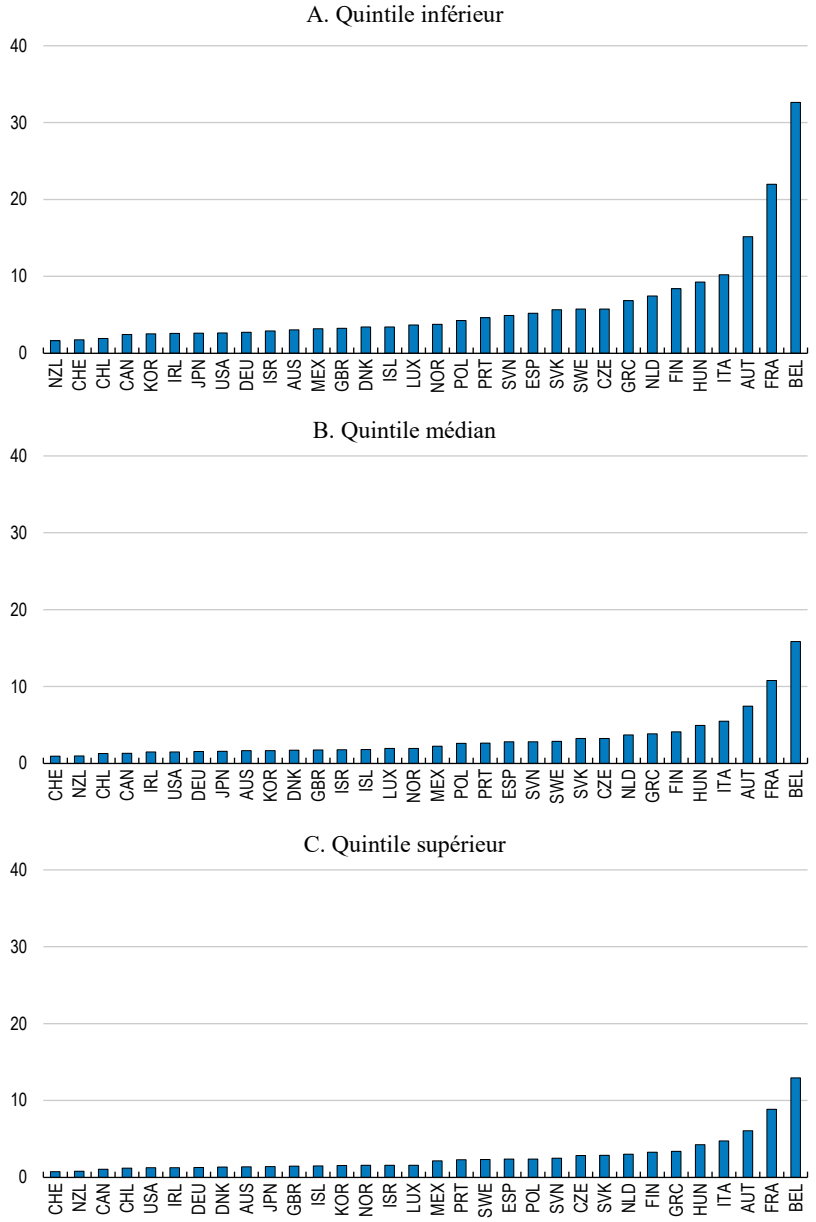

Note : Ce graphique illustre l'effet simulé à long terme d'une augmentation des recettes de taxes liées à l'environnement de ½ point de PIB et d'une réduction du coin fiscal sur les revenus du travail inférieurs à la moyenne entraînant également une diminution des recettes d'impôt sur le revenu des personnes physiques de ½ point de PIB. Ces effets simulés correspondent à ce que l'on peut attendre au vu des observations faites dans les pays de l'OCDE : les effets d'une réforme dans un pays donné peuvent différer selon sa conception et les spécificités nationales susceptibles de ne pas être prises en compte dans les régressions. Les deux documents cités en référence comme sources présentent les estimations sur lesquelles repose ce graphique.
Sources : Calculs des auteurs fondés sur (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2] ; Akgun, Bartolini et Cournède, 2017[3]).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933888222

Annexe A. Informations complémentaires sur le cadre d'analyse

Cadre d'analyse

Les analyses empiriques débutent par des régressions en deux étapes :

1. Les régressions permettent d'abord d'estimer la réaction de la distribution des revenus (le revenu disponible des ménages de chaque décile) aux modifications de la politique relative aux finances publiques (canal de transmission 2 sur le Graphique A. 1) et aux variations de la production moyenne (canal de transmission 3 sur le Graphique A. 1). Ces régressions mettent en relation le revenu disponible des ménages de chaque décile avec le revenu moyen, des indicateurs relatifs aux dépenses et à la fiscalité et d'autres variables de contrôle, notamment des effets fixes temporels et par pays (Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2] ; Fournier et Johansson, 2016[1]). Elles reposent sur une stratégie d'estimation tenant compte du caractère non stationnaire des niveaux de revenu (Stock et al., 1993[8] ; Saikkonen, 1991[9] ; Phillips et Loretan, 1991[10]).

Graphique A. 1 Le cadre d'analyse permet d'appréhender les effets induits sur la distribution des revenus et sur la production moyenne

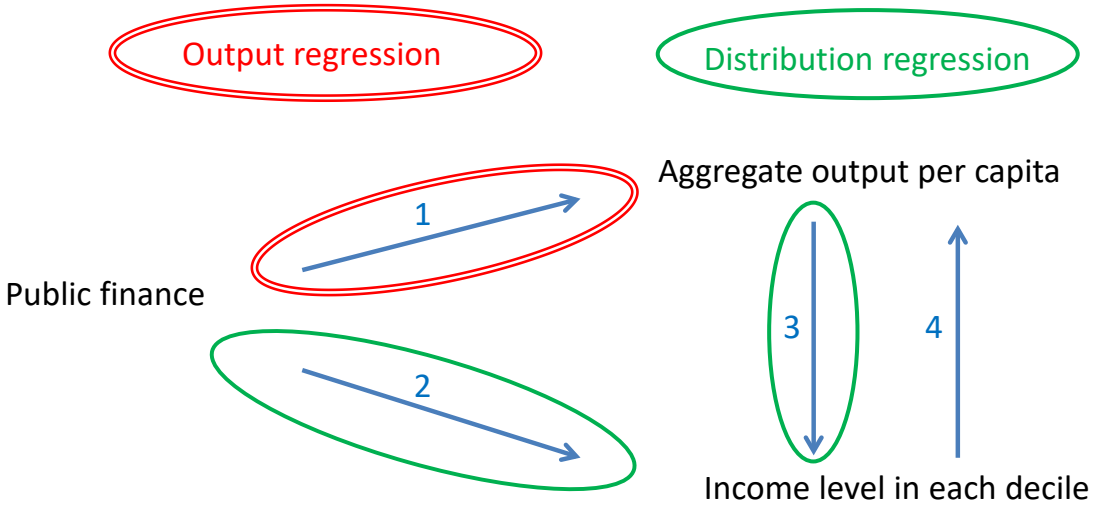

Sources : (Fournier et Johansson, 2016[1] ; Akgun, Cournède et Fournier, 2017[2]).

2. Dans un deuxième temps, les régressions permettent d'estimer l'effet des instruments de politique budgétaire sur la production moyenne par habitant (canal de transmission 1 sur le Graphique A. 1). Ces estimations reposent sur une fonction de production, qui met en relation la production d'une économie avec les principaux facteurs utilisés pour l'obtenir, tels que le travail et le capital (Akgun,

Cournède et Fournier, 2017[2] ; Fournier et Johansson, 2016[1]). Il s'agit d'une approche bien établie dans les travaux économétriques publiés en général et dans le domaine des finances publiques en particulier (Mankiw, Romer et Weil, 1992[11] ; Gemmell, Kneller et Sanz, 2014[12]). Les régressions de la production ne tiennent pas compte des inégalités, des tests ayant indiqué que celles-ci n'étaient pas statistiquement significatives, que ce soit directement ou en utilisant comme variable instrumentale leur propre valeur retardée, dans l'échantillon pour lequel les principales variables relatives aux finances publiques sont disponibles. Les régressions de la production n'incluent donc aucune variable de contrôle relative aux inégalités : par conséquent, dans le cadre de ces régressions, tout effet passant par le canal de transmission 4 (s'il est produit par les inégalités malgré leur absence de signification statistique dans cet échantillon) sera appréhendé sous forme réduite sans être quantifié.

La première et la deuxième étapes sont réalisées successivement, plutôt que simultanément, afin que toutes les informations disponibles puissent être mises à profit. De fait, les indicateurs relatifs aux inégalités couvrent un nombre d'années plus limité que les autres statistiques disponibles, de sorte que la réalisation de la deuxième étape (qui porte sur la production moyenne) permet de bénéficier de périodes d'observation plus longues. Ce choix permet de mieux identifier les effets sur la production dont la concrétisation prend du temps : cela vaut tout particulièrement dans le domaine de l'enseignement, pour lequel le délai de répercussion des modifications de l'action publique sur la production par habitant est particulièrement long.

Une dernière étape, prenant la forme de simulations, consiste à combiner les résultats des deux premières. Ces simulations permettent d'évaluer les effets d'instruments de politique budgétaire sur le revenu disponible dans l'ensemble de la distribution, à partir du revenu moyen tiré de l'étape 1 et de leurs effets sur la production par habitant tirés de l'étape 2. Les effets à long terme sur la production par habitant se répercutent suivant un rapport de un pour un sur les revenus moyens à long terme (Hermansen, Ruiz et Causa, 2016[13]). Le fait que les inégalités ne soient pas incluses dans la régression de la production signifie que dans le cadre des simulations effectuées, on peut boucler la boucle représentée sur le graphique en intégrant directement les effets induits sur la production tirés de la régression de la production (canal de transmission 1) directement dans la régression des inégalités (canaux de transmission 2 et 3), sans créer une boucle entre production et inégalités (qui résulterait dans le cas contraire de la conjonction des canaux de transmission 3 et 4).

Sources des indicateurs relatifs à la fiscalité et aux revenus utilisés dans l'analyse empirique

L'analyse repose sur les taux d'imposition effectifs, pour autant que l'on dispose de séries chronologiques de données internationales comparables, et dans le cas contraire sur les ratios recettes fiscales/PIB :

- Les mesures de l'OCDE permettent d'évaluer les coins fiscaux marginaux sur les revenus du travail à différents niveaux de salaire (OCDE, 2017[14]). Fondamentalement, l'analyse empirique effectuée repose sur les coins fiscaux marginaux calculés pour des célibataires ; néanmoins, les résultats ne sont pas sensibles à ce choix, car les coins fiscaux sur le travail correspondant aux autres types de ménages sont fortement corrélés à ceux des célibataires.

- S'agissant de l'impôt sur les sociétés, les analyses empiriques reposent sur les taux marginaux d'imposition effectifs calculés par le Centre de fiscalité des entreprises (CBT, *Centre for Business Taxation*) de l'Université d'Oxford, qui couvrent un large éventail de pays de l'OCDE sur une période prolongée (CBT, 2017[15]). L'OCDE a élaboré des mesures hautement comparables des taux marginaux effectifs de l'impôt sur les sociétés ; néanmoins, ces mesures se rapportent aux années 2015 et 2017, alors qu'une période prolongée est nécessaire pour cerner les effets des politiques publiques dans le cadre empirique sur lequel se fonde cette étude (OECD, 2018[16]).
- Pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont utilisés les taux légaux d'imposition, qui sont tirés de la Base de données fiscales de l'OCDE (OECD, 2017[17]). Ces taux légaux s'appliquent à l'essentiel de la consommation privée. Néanmoins, leur utilisation signifie que l'analyse ne permet pas d'appréhender l'impact des taux réduits, faute de données suffisantes sur la part de la consommation à laquelle ils s'appliquent. Ce point représente une source de travaux de recherche futurs, étant donné que les niveaux des taux réduits de TVA et les assiettes auxquelles ils s'appliquent peuvent varier sensiblement dans le temps et suivant les pays, ce qui peut influer sur les effets de la TVA en termes de croissance inclusive.
- Les autres impôts, qui recouvrent les taxes environnementales et les impôts sur le patrimoine, sont mesurés par le ratio entre les recettes qu'ils produisent et le PIB (OCDE, 2017[18]).

Les indicateurs relatifs au revenu disponible des ménages sont tirés de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (OCDE, 2016[19]). Ils permettent de mettre en regard les évolutions observées dans les pays de l'OCDE sur une base comparable, notamment grâce à l'utilisation des mêmes concepts de revenu et des mêmes méthodes d'ajustement de la taille des ménages. Les statistiques sur la distribution du revenu disponible réel des ménages ne permettent pas, en revanche, de mesurer les effets induits sur les inégalités de consommation qui sont liés à des différences de choix en matière d'épargne ou de niveaux de prix entre catégories de revenu. S'agissant des prix, la mesure utilisée intègre les effets qui sont communs à toutes les catégories de revenu, tels que les variations globales du niveau des prix liées à une réforme de grande ampleur de la TVA, mais pas les effets des variations de la fiscalité ayant des effets hétérogènes en termes de prix suivant les catégories de revenu. Cela tient au fait qu'il n'existe pas encore de séries temporelles d'indices de prix par catégorie de revenu, reflétant les spécificités du panier de consommation de chaque catégorie.

Annexe B. Couverture des données

Tableau B.1. Pays et périodes couverts pour les principales variables de dépenses utilisées dans l'analyse empirique

Pays	Retraites	Allocations familiales	Aides publiques	Investissement
AUS	n.d.	n.d.	1985-2014	1985-2014
AUT	1985-2014	1990-2014	1985-2014	1985-2014
BEL	1985-2013	1986-2013	1985-2014	1985-2014
CAN	n.d.	n.d.	1962-2014	1962-2014
CHE	1985-2013	1990-2013	1985-2014	1985-2014
CHL	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
CZE	1998-2013	1998-2013	1998-2014	1998-2014
DEU	1991-2013	1991-2013	1991-2014	1991-2014
DNK	1990-2014	1986-2014	1985-2014	1985-2014
ESP	1985-2013	1995-2013	1985-2014	1985-2014
EST	2001-2013	2001-2013	2001-2014	2001-2014
FIN	1990-2013	1990-2013	1990-2014	1990-2014
FRA	1985-2013	1986-2013	1985-2014	1985-2014
GBR	1990-2013	1986-2013	1985-2014	1985-2014
GRC	2001-2013	2001-2013	1986-2014	1988-2014
HUN	1995-2013	1996-2013	1995-2014	1995-2014
IRL	1986-2013	1990-2013	1986-2014	1986-2014
ISL	1991-2013	1991-2013	1991-2014	1991-2014
ISR*	2006-2012	2006-2012	1995-2014	1995-2014
ITA	1985-2013	1986-2013	1985-2014	1985-2014
JPN	1990-2013	1994-2013	1990-2013	1990-2014
KOR	1996-2011	1996-2011	1985-2014	1985-2014
LUX	1995-2013	1996-2013	1995-2014	1995-2014
MEX	n.d.	n.d.	1995-2013	2003-2014
NLD	1985-2013	1986-2013	1985-2014	1985-2014
NOR	1980-2013	1980-2013	1980-2014	1980-2014
NZL	n.d.	n.d.	1989-2013	1989-2014
POL	1996-2013	1997-2013	1996-2014	1996-2014
PRT	1995-2013	1986-2013	1985-2014	1985-2014
SVK	1996-2013	1996-2013	1996-2014	1996-2014
SVN	1999-2013	1999-2013	1999-2014	1999-2014
SWE	1985-2013	1993-2013	1985-2014	1985-2014
TUR	n.d.	n.d.	2006-2011	2006-2014
USA	1985-2012	1986-2012	1985-2014	1985-2014

Source : (Fournier et Johansson, 2016[1]).

* Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableau B.2. Pays et périodes couverts pour les principales variables fiscales utilisées dans l'analyse empirique

Pays	Taux marginal effectif de l'impôt sur les sociétés	Taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	Taux légal de TVA	Coins fiscaux sur le travail	Recettes d'impôt sur le patrimoine	Recettes de taxes environnementales
AUS	1988-2014	1981-2014	2000-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
AUT	1994-2014	1981-2014	1973-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
BEL	1994-2014	1981-2014	1971-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
CAN	1999-2014	1981-2014	1991-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
CHE	1994-2014	1981-2014	1995-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
CHL	1996-2014	2000-2014	1975-2014	2000-2014	1990-2014	
CZE	2002-2014	1993-2014	1993-2014	2000-2014	1997-2014	1994-2013
DEU	1990-2014	1981-2014	1968-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
DNK	1992-2014	1981-2014	1967-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
ESP	1996-2014	1981-2014	1986-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
EST	1994-2014	2000-2014	1992-2014	2000-2014	2000-2014	1995-2013
FIN	1992-2014	2000-2014	1994-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
FRA	1990-2014	1981-2014	1968-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
GBR	1990-2014	1981-2014	1973-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
GRC	1998-2014	1981-2014	1987-2014	2000-2014	1985-2014	1994-2013
HUN	1994-2014	1989-2014	1988-2014	2000-2014	1996-2014	1995-2013
IRL	1994-2014	1981-2014	1972-2014	2000-2014	1986-2014	1994-2013
ISL	1995-2014	2000-2014	1990-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
ISR*	1998-2014	2000-2014	1976-2014	2000-2014	1995-2014	1995-2013
ITA	1990-2011	1981-2014	1973-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
JPN	1983-2014	2000-2014	1989-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
KOR	1999-2014	2000-2014	1977-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
LUX	1999-2014	2000-2014	1970-2014	2000-2014	1996-2014	1994-2013
LVA			2000-2014	2000-2014	1996-2014	
MEX	1999-2014	1981-2014	1980-2014	2000-2014	1995-2014	2003-2013
NLD	1998-2014	1981-2014	1969-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
NOR	1992-2014	1981-2014	1970-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
NZL	1999-2014	1981-2014	1987-2014	2000-2014	1989-2014	1994-2013
POL	1994-2014	1992-2014	1993-2014	2000-2014	1997-2014	1995-2013
PRT	1994-2014	1981-2014	1986-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
SVK		1993-2014	1993-2014	2000-2014	1996-2014	1995-2013
SVN	1995-2014	2000-2014	1999-2014	2000-2014	1999-2014	1995-2013
SWE	1992-2014	1981-2014	1969-2014	2000-2014	1980-2014	1994-2013
TUR	1998-2014	2000-2014	1985-2014	2000-2014	1995-2014	2006-2011
USA	1999-2014	1981-2014		2000-2014	1980-2014	1994-2013

* Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Aaberge, R. et L. Flood (2013), « U.S. versus Sweden: The Effect of Alternative In-Work Tax Credit Policies on Labour Supply of Single Mothers », *IZA Discussion Papers*, https://ideas.repec.org/p/iza/izadps/dp7706.html (consulté le 11 décembre 2017). [94]

Acemoglu, D. et S. Johnson (2007), « Disease and Development: The Effect of Life Expectancy on Economic Growth », *Journal of Political Economy*, vol. 115/6, https://economics.mit.edu/files/4478 (consulté le 19 décembre 2017). [93]

Afonso, A. et J. Jalles (2011), « Economic Performance and Government Size », *ECB Working Papers*, no. 1399, ECB, https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1950570 (consulté le 21 décembre 2017). [92]

Aghion, P. et al. (2017), « Tax Simplicity and Heterogeneous Learning », *National Bureau of Economic Research Working Paper Series*, vol. No. 24049, http://dx.doi.org/10.3386/w24049. [91]

Aghion, P., P. Howitt et F. Murtin (2010), « The Relationship Between Health and Growth: When Lucas Meets Nelson-Phelps », *Review of Economics and Institutions*, vol. 2/1, http://dx.doi.org/10.5202/rei.v2i1.22. [90]

Akgun, O., D. Bartolini et B. Cournède (2017), « The capacity of governments to raise taxes », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1407, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/6bee2df9-en. [3]

Akgun, O., B. Cournède et J. Fournier (2017), « The effects of the tax mix on inequality and growth », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1447, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/c57eaa14-en. [2]

Arnold, J. (2008), « Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth? : Empirical Evidence from a Panel of OECD Countries », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 643, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/236001777843. [89]

Arnold, J. et al. (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *The Economic Journal*, vol. 121/550, pp. F59-F80, http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0297.2010.02415.x. [88]

Bartolini, D. (2018), « Firms at the Productivity Frontier Enjoy Lower Effective Taxation », *OECD Economics Department Working Papers*, OECD Publishing, forthcoming. [87]

Bhargava, A. et al. (2001), *Journal of health economics.*, North-Holland, https://econpapers.repec.org/article/eeejhecon/v_3a20_3ay_3a2001_3ai_3a3_3ap_3a423-440.htm (consulté le 19 décembre 2017). [86]

Bloch, D. et al. (2016), « Trends in Public Finance : Insights from a New Detailed Dataset », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1345, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/4d3d8b25-en. [85]

Blöchliger, H. et al. (2015), « The stabilisation properties of immovable property taxation : Evidence from OECD countries », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1237, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/5js0cqq93djg-en. [84]

Blundell, R. et al. (2009), « Optimal Income Taxation of Lone Mothers: An Empirical Comparison of the UK and Germany », *The Economic Journal*, vol. 119/535, pp. F101-F121, http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0297.2008.02261.x. [83]

Boarini, R. et al. (2016), « Multi-dimensional Living Standards : A Welfare Measure Based on Preferences », *OECD Statistics Working Papers*, no. 2016/5, Éditions OCDE, Paris, [82]

http://dx.doi.org/10.1787/5jlpq7qvxc6f-en.

Brandt, N. (2014), « Greening the Property Tax », *OECD Working Papers on Fiscal Federalism*, no. 17, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/5jz5pzw9mwzn-en. [81]

Brewer, M. et al. (2006), « Did working families' tax credit work? The impact of in-work support on labour supply in Great Britain », *Labour Economics*, vol. 13/6, pp. 699-720, http://dx.doi.org/10.1016/J.LABECO.2005.11.002. [80]

Brys, B. et al. (2016), « Tax Design for Inclusive Economic Growth », *OECD Taxation Working Papers*, no. 26, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/5jlv74ggk0g7-en. [7]

Bussière, M. et al. (2017), « Can Fiscal Budget-Neutral Reforms Stimulate Growth? Model-Based Results », *Banque de France Working Paper*, no. 625, https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/dt625.pdf (consulté le 06 avril 2018). [5]

Causa, O. et O. Akgun (2018), « An empirical investigation on the drivers of income redistribution across OECD countries », *OECD Economics Department Working Papers*, OECD Publishing, forthcoming. [79]

Causa, O. et M. Hermansen (2017), « Income Redistribution through Taxes and Transfers across OECD Countries », *OECD Economics Department Working Papers*. [78]

CBT (2017), *Tax Database: Data Description*, Oxford Center for Business Taxation, Oxford, http://bit.ly/2xtXmeo. [15]

Cronin, J. et al. (2013), « Distributing the Corporate Income Tax: Revised U.S. Treasury Methodology », *National Tax Journal*, vol. 66/1, pp. 239-262, https://ideas.repec.org/a/ntj/journl/v66y2013i1p239-62.html (consulté le 14 décembre 2017). [77]

de la Maisonneuve, C. et J. Oliveira Martins (2014), « The future of health and long-term care spending », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2014/1, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2014-5jz0v44s66nw. [76]

Diamond, P. et J. Mirrlees (1971), *Optimal Taxation and Public Production II: Tax Rules*, American Economic Association, http://dx.doi.org/10.2307/1813425. [74]

Diamond, P. et E. Saez (2011), « The Case for a Progressive Tax: From Basic Research to Policy Recommendation », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 25/4, pp. 165-190, http://dx.doi.org/10.1257/jep.25.4.165. [75]

Disney, R. (2004), *Are Contributions to Public Pension Programmes a Tax on Employment?*, https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=559626 (consulté le 15 décembre 2017). [73]

Djankov, S. et al. (2010), « The Effect of Corporate Taxes on Investment and Entrepreneurship », *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol. 2/3, pp. 31-64, http://dx.doi.org/10.1257/mac.2.3.31. [72]

Duval, R. (2004), « Comportement de départ à la retraite dans les pays de l'OCDE : L'impact des systèmes de pension de vieillesse et d'autres programmes de transferts sociaux », *Revue économique de l'OCDE*, vol. 2003/2, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-v2003-art8-fr. [71]

Eichengreen, B. (1990), « The capital levy in theory and practice », dans Dornbusch, R. et M. Draghi (dir. pub.), *Public Debt Management*, Cambridge University Press, Cambridge, http://dx.doi.org/10.1017/CBO9780511628528.014. [70]

European Commission (2017), « Impact of fiscal policy on income redistribution », dans *Report on Public Finances in EMU*. [69]

Feld, L. et J. Heckemeyer (2011), « FDI and Taxation: A Meta-Study », *Journal of Economic Surveys*, vol. 25/2, pp. 233-272, http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-6419.2010.00674.x. [68]

Feldstein, M. (1996), « The Missing Piece in Policy Analysis: Social Security Reform », *American Economic Review*, vol. 86/2, pp. 1-14, http://www.jstor.org/stable/2118087 (consulté le 09 février 2018). [67]

Finkelstein, M. et al. (2003), « Relation between income, air pollution and mortality: a cohort study. », *CMAJ : Canadian Medical Association Journal*, vol. 169/5, pp. 397-402, http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12952800 (consulté le 15 décembre 2017). [66]

Flues, F. et A. Thomas (2015), « The distributional effects of energy taxes », *OECD Taxation Working Papers*, no. 23, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/5js1qwkqqrbv-en. [65]

Fournier, J. (2016), « The Positive Effect of Public Investment on Potential Growth », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1347, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/15e400d4-en. [63]

Fournier, J. et Å. Johansson (2016), « The Effect of the Size and the Mix of Public Spending on Growth and Inequality », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1344, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/f99f6b36-en. [1]

Fournier, J. et I. Koske (2012), « The determinants of earnings inequality : evidence from quantile regressions », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2012/1, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2012-5k8zs3twbrd8. [64]

Fuest, C., A. Peichl et S. Siegloch (2018), « Do Higher Corporate Taxes Reduce Wages? Micro Evidence from Germany », *American Economic Review*, vol. 108/2, pp. 393-418, http://dx.doi.org/10.1257/aer.20130570. [62]

Fullerton, D. et G. Metcalf (2002), « Tax incidence », *Handbook of Public Economics*, vol. 4, pp. 1787-1872, http://dx.doi.org/10.1016/S1573-4420(02)80005-2. [61]

Garcia-Sanchez, I., B. Cuadrado-Ballesteros et J. Frias-Aceituno (2013), « Determinants of Government Effectiveness », *International Journal of Public Administration*, vol. 36/8, pp. 567-577, http://dx.doi.org/10.1080/01900692.2013.772630. [60]

Gemmell, N., R. Kneller et I. Sanz (2014), « The growth effects of tax rates in the OECD », *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économique*, vol. 47/4, pp. 1217-1255, http://dx.doi.org/10.1111/caje.12105. [12]

Hajkova, D. et al. (2007), « La fiscalité et l'environnement des entreprises comme déterminants des investissements directs étrangers », *Revue économique de l'OCDE*, vol. 2006/2, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-v2006-art8-fr. [59]

Hansson, A. (2010), « Is the Wealth Tax Harmful to Economic Growth? », *World Tax Journal* February. [58]

Hanushek, E. et L. Woessmann (2010), « Chapter 2 - The Economics of International Differences in Educational Achievement », *Handbook of the Economics of Education*, vol. 3, pp. 89-200, http://dx.doi.org/10.1016/B978-0-444-53429-3.00002-8. [57]

Hartwig, J. (2010), « Is health capital formation good for long-term economic growth? - Panel Granger-causality evidence for OECD countries », *Journal of Macroeconomics*, vol. 32/1, pp. 314-325, https://ideas.repec.org/a/eee/jmacro/v32y2010i1p314-325.html (consulté le 19 décembre 2017). [56]

Hermansen, M., N. Ruiz et O. Causa (2016), « The distribution of the growth dividends », *OECD* [13]

Economics Department Working Papers, no. 1343, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/7c8c6cc1-en.

Høj, A., M. Jørgensen et P. Schou (2018), « Land Tax Changes and Full Capitalisation », *Fiscal Studies*, vol. 39/2, pp. 365-380, http://dx.doi.org/10.1111/1475-5890.12163. [55]

IMF (2013), *Fiscal Monitor: Taxing Times*, IMF, http://www.imf.org/en/Publications/FM/Issues/2016/12/31/Taxing-Times. [54]

Johansson, Å. (2016), « Public Finance, Economic Growth and Inequality : A Survey of the Evidence », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 1346, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/094bdaa5-en. [53]

Joumard, I. et al. (2008), « Health Status Determinants : Lifestyle, Environment, Health Care Resources and Efficiency », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 627, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/240858500130. [52]

Joumard, I., M. Pisu et D. Bloch (2012), « Tackling income inequality: The role of taxes and transfers », *OECD Journal: Economic Studies*, pp. 37-70, http://dx.doi.org/10.1787/19952856 (consulté le 15 décembre 2017). [51]

Kaplow, L. (1996), « How Tax Complexity and Enforcement Affect the Equity and Efficiency of the Income Tax », *National Tax Journal*, vol. 49/1, http://www.ntanet.org/NTJ/49/1/ntj-v49n01p135-50-how-tax-complexity-enforcement.pdf?v=%CE%B1 (consulté le 22 mars 2018). [50]

Kaufmann, D., A. Kraay et M. Mastruzzi (2011), « The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues », *Hague Journal on the Rule of Law*, vol. 3/3, pp. 220-246, http://dx.doi.org/10.1017/S1876404511200046. [49]

Kohl, R. et P. O'Brien (1998), « The Macroeconomics of Ageing, Pensions and Savings : A Survey », *OECD Economics Department Working Papers*, no. 200, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/687160618113. [48]

Layard, R. (2003), *Happiness: has social science a clue? Lecture 1: What is happiness? Are we getting happier?*, Lionel Robbins memorial lecture series, London, http://eprints.lse.ac.uk/47425/ (consulté le 19 décembre 2017). [47]

Lefèbvre, M. (2007), « The Redistributive Effects of Pension Systems in Europe: A Survey of Evidence », *Luxembourg Income Study Working Paper Series*, http://www.lisdatacenter.org/wps/liswps/457.pdf (consulté le 13 décembre 2017). [46]

Lizarazo Ruiz, S., A. Peralta-Alva et D. Puy (2017), « Macroeconomic and Distributional Effects of Personal Income Tax Reforms: A Heterogenous Agent Model Approach for the U.S », *IMF Working Papers*, no. 17/192, https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3124374&download=yes (consulté le 29 mars 2018). [45]

Mankiw, N., D. Romer et D. Weil (1992), « A Contribution to the Empirics of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 107/2, pp. 407-437, http://dx.doi.org/10.2307/2118477. [11]

Matikka, T. (2017), « Elasticity of Taxable Income: Evidence from Changes in Municipal Income Tax Rates in Finland », *The Scandinavian Journal of Economics*, vol. 120/3, pp. 943-973, http://dx.doi.org/10.1111/sjoe.12236. [44]

Mills, E. (1998), « The Economic Consequences of a Land Tax », dans Netzer, D. (dir. pub.), [43]

Land Value Taxation, Lincoln Institute of Land Policy.

Norregaard, J. et al. (2013), « Taxing Immovable Property Revenue Potential and Implementation Challenges », *IMF Working Paper*, no. 13/129, http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2013/wp13129.pdf (consulté le 14 décembre 2017). [42]

Oates, W. et R. Schwab (1997), « The Impact of Urban Land Taxation: The Pittsburgh Experience », *National Tax Journal*, vol. 50/1, pp. 1-21, https://www.ntanet.org/NTJ/50/1/ntj-v50n01p1-21-impact-urban-land-taxation.pdf?v=%CE%B1&r=7712342634855462 (consulté le 14 décembre 2017). [41]

OCDE (2017), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Volume 2017 Numéro 1 : Principaux agrégats*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/na_ma_dt-v2017-1-fr. [110]

OCDE (2017), *Dégager des ressources pour des systèmes de santé : Lutter contre les dépenses inefficientes et le gaspillage*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/g2g73034-fr. [108]

OCDE (2017), *Les impôts sur les salaires 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2017-fr. [14]

OCDE (2017), *Panorama des administrations publiques 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2017-fr. [105]

OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2017 Numéro 2*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2017-2-fr. [102]

OCDE (2017), *Preventing Ageing Unequally*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264279087-en. [101]

OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-fr. [99]

OCDE (2017), *Statistiques des recettes publiques : 1965-2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264283206-fr. [18]

OCDE (2017), *The Funding of School Education : Connecting Resources and Learning*, OECD Reviews of School Resources, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264276147-en. [95]

OCDE (2016), « Income distribution (Edition 2016) », *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales* (base de données), http://dx.doi.org/10.1787/6bdab994-en. (consulté le 6 septembre 2018) [19]

OCDE (2016), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2016 Numéro 2*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-2-fr. [103]

OCDE (2016), « Reforming the tax on immovable property », dans *Fiscal Federalism 2016 : Making Decentralisation Work*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264254053-5-en. [100]

OCDE (2015), *Panorama des pensions 2015 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2015-fr. [104]

OCDE (2013), *Fiscal Federalism 2014 : Making Decentralisation Work*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264204577-en. [107]

OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement (Volume IV) : Ressources, politiques et pratiques*, PISA, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr. [98]

OCDE (2011), *Taxation and Employment*, Études de politique fiscale de l'OCDE, no. 21, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264120808-en. [97]

OCDE (2006), *L'économie politique des taxes liées à l'environnement*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264025554-fr. [106]

OCDE (2005), *Développement durable dans les pays de l'OCDE : Mettre au point les politiques publiques*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264016965-fr. [6]

OCDE (2004), « Concurrence, subventions et aides d'État », *Revue de l'OCDE sur le droit et la politique de la concurrence*, vol. 6/1, http://dx.doi.org/10.1787/clp-v6-art3-fr. [109]

OCDE/KIPF (2014), *The Distributional Effects of Consumption Taxes in OECD Countries*, Études de politique fiscale de l'OCDE, no. 22, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264224520-en. [96]

OECD (2018), *Corporate Tax Statistics*, OECD Publishing, forthcoming. [16]

OECD (2017), *Environmental Fiscal Reform: Progress, Prospects and Pitfalls*, OECD Report for the G7 Environment Ministers, https://www.oecd.org/tax/tax-policy/environmental-fiscal-reform-G7-environment-ministerial-meeting-june-2017.pdf (consulté le 28 mars 2018). [4]

OECD (2017), *Getting Infrastructure Right: The Ten Key Governance Challenges and Policy Options*, OECD, https://www.oecd.org/gov/getting-infrastructure-right.pdf (consulté le 19 décembre 2017). [39]

OECD (2017), *OECD Income Distribution Database (IDD): Gini, Poverty, Income. Methods and Concepts*, OECD Publishing, http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm (consulté le 15 décembre 2017). [38]

OECD (2017), *OECD Tax Database*, http://www.oecd.org/tax/tax-policy/tax-database.htm. [17]

OECD (2016), *Digital Government Toolkit*, OECD Publishing, http://www.oecd.org/governance/digital-government/toolkit/ (consulté le 19 décembre 2017). [40]

OECD (2015), *OECD Recommendation of the Council on Public Procurement*, https://www.oecd.org/gov/ethics/OECD-Recommendation-on-Public-Procurement.pdf (consulté le 19 décembre 2017). [37]

OECD (2014), *Recommendation of the Council on Effective Public Investment across Levels of Government*, http://www.oecd.org/regional/regional-policy/Principles-Public-Investment.pdf (consulté le 19 décembre 2017). [36]

OECD (2012), *Recommendation of the Council on Principles for Public Governance of Public-Private Partnerships*, OECD, https://www.oecd.org/governance/budgeting/PPP-Recommendation.pdf (consulté le 19 décembre 2017). [35]

Oueslati, W. et al. (2016), « Exploring the relationship between environmentally related taxes and inequality in income sources : An empirical cross-country analysis », *OECD Environment Working Papers*, no. 100, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/5jm3mbfzkrzp-en. [34]

Phillips, P. et M. Loretan (1991), « Estimating Long-Run Economic Equilibria », *The Review of Economic Studies*, vol. 58/3, pp. 407-436, http://dx.doi.org/10.2307/2298004. [10]

Piketty, T. et E. Saez (2007), « How Progressive is the U.S. Federal Tax System? A Historical and International Perspective », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 21/1, pp. 3-24, http://dx.doi.org/10.1257/jep.21.1.3. [33]

Pinault, L., A. van Donkelaar et R. Martin (2017), « Exposure to fine particulate matter air [32]

pollution in Canada », *Health Reports*.

Randolph, W. (2006), « International Burdens of the Corporate Income Tax », *Working Paper Series*, Congressional Budget Office, Washington D C. [31]

Saikkonen, P. (1991), « Asymptotically Efficient Estimation of Cointegration Regressions », *Econometric Theory*, vol. 7/01, pp. 1-21, http://dx.doi.org/10.1017/S0266466600004217. [9]

Sala-i-Martin, X., G. Doppelhofer et R. Miller (2004), « Determinants of Long-Term Growth: A Bayesian Averaging of Classical Estimates (BACE) Approach », *American Economic Review*, vol. 94/4, pp. 813-835, http://dx.doi.org/10.1257/0002828042002570. [30]

Schleicher, A. (2018), *World Class : How to Build a 21st-Century School System*, Strong Performers and Successful Reformers in Education, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264300002-en. [29]

Seim, D. (2017), « Behavioral Responses to Wealth Taxes: Evidence from Sweden », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 9/4, pp. 395-421, http://dx.doi.org/10.1257/pol.20150290. [28]

Serret, Y. et N. Johnstone (2006), *The distributional effects of environmental policy*, Edward Elgar Pub./OECD, http://www.oecd.org/env/tools-evaluation/thedistributionaleffectsofenvironmentalpolicy.htm (consulté le 15 décembre 2017). [27]

Slack, E. et R. Bird (2014), « The Political Economy of Property Tax Reform », *OECD Working Papers on Fiscal Federalism*, no. 18, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/5jz5pzvzv6r7-en. [26]

Smith, M. et al. (2017), « Capitalists in the Twenty-First Century », *mimeo*, https://eml.berkeley.edu/~yagan/Capitalists.pdf (consulté le 22 mars 2018). [25]

Stiglitz, J., A. Sen et J. Fitoussi (2009), *Report of the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*, Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, Paris, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/index.htm. [24]

Stock, J. et al. (1993), « A Simple Estimator of Cointegrating Vectors in Higher Order Integrated Systems », *Econometrica*, vol. 61/4, pp. 783-820, https://econpapers.repec.org/article/ecmemetrp/v_3a61_3ay_3a1993_3ai_3a4_3ap_3a783-820.htm (consulté le 30 novembre 2017). [8]

Suárez Serrato, J. et O. Zidar (2016), « Who Benefits from State Corporate Tax Cuts? A Local Labor Markets Approach with Heterogeneous Firms », *American Economic Review*, vol. 106/9, pp. 2582-2624, http://dx.doi.org/10.1257/aer.20141702. [23]

Tanzi, V. (1995), *Taxation in an integrating world*, Brookings Institution, https://www.abebooks.fr/9780815782988/Taxation-Integrating-World-National-Economies-0815782985/plp (consulté le 15 décembre 2017). [22]

White, A. (2007), « A Global Projection of Subjective Well-being: A Challenge to Positive Psychology? », *Psychtalk* 56, pp. 17-20, http://data360.org/pdf/20071219073602.A%20Global%20Projection%20of%20Subjective%20Well-being.pdf (consulté le 19 décembre 2017). [21]

World Health Organization (2001), *Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development*, WHO, http://www1.worldbank.org/publicsector/pe/PEAMMarch2005/CMHReport.pdf (consulté le 19 décembre 2017). [20]